

29^e ANNÉE.

N^{os} 3 et 4 - JUILLET-DÉCEMBRE 1935

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

CHAMPENOISE

PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

Siège Social : à REIMS



IMPRIMERIE A. ROBAT

3, rue d'Orfeuil, CHALONS-SUR-MARNE (Marne)

1935



En raison des frais onéreux de recouvrement, nous prions instamment nos Collègues de bien vouloir envoyer le montant de leur cotisation, soit **20 francs**, par mandat-chèque postal N° **145-15 Bureau de Nancy**, au nom de la *Société Archéologique Champenoise* à Reims, et de faire connaître, s'il y a lieu, leur nouvelle adresse.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

Liste des Membres. Année 1936

Présidents d'Honneur

Docteur O. GUELLIOT, 31, rue Campagne-Première, Paris XIV^e.
MENNECIER, Préfet honoraire, Conservateur des Musées de la Ville de Reims, 11 bis, place du Chapitre, Reims.
LOGEART, ancien Président de la S. A. C., à Ossonce (Ardennes).

Membre à vie

Georges GOURY, 5, rue des Tiercelins, Nancy (M.-et-Moselle).

Membres d'Honneur

Le Sous-Préfet de Reims.
Le Maire de la ville de Reims.
Marcelin BOULE, Professeur au Museum, Laboratoire de Paléontologie, 3, place Valhubert, Paris V^e.
Abbé BREUIL, Professeur au Collège de France, 52, avenue de la Motte-Piquet, Paris XV^e.
Léon COUTIL, Président d'Honneur de la S. P. F., Les Andelys (Eure).
Henri DENEUX, Architecte en chef des Monuments historiques, place du Cardinal-Luçon, Reims.
Docteur GUILLAUME, 8, place Godinot, Reims.
Gustave LAURENT, Conseiller général, 5, rue Nicolas-Perseval, Reims.
Docteur Henri MARTIN, Ecole des Hautes-Etudes, Laquina par Villebois-Lavalette (Charente).

Membres Honoraires

Général MATHY, à Sedan (Ardennes).
M^{me} BÉCRET, avenue de la Gare, Braine (Aisne).
Ed. MIGNOT, 9, boulevard Lundy, Reims.
Comte Bertrand de MUN, 18, rue du Marc, Reims.
Ch. VANNIER, à Hauviné (Ardennes).
Commune de Saint-Masmes (Marne).

Membres du Comité de la S. A. C.

- Président* : J. DUPUIS, à Saint-Masmes (Marne).
Vice-Présidents : J. CARLIER, à Bray-Hannogne (Ardennes).
G. CHENET, Le Claon (Meuse).
Abbé FAVRET, Epernay.
A. LARMIGNY, Château-Porcien (Ardennes).
P. SAVY, 5, rue du Marc, Reims.
A. THIÉROT, 24, rue Carnot, Châlons-sur-Marne.
Secrétaire : CH. LIMMÈS, 2, avenue de Paris, Reims.
Vice-Secrétaire : G. RENARD, 34, boul. Louis-Rœderer, Reims.
Trésorier : R. BESSEVILLE, 118, boul. S^t-Marceaux, Reims.
Vice-Trésorier : G. BEAUSSERON, 14, rue S^t-André, Reims.
Membres : BOSTEAUX-COUSIN, BOUXIN A, BRY M., CARRÉ R,
D^r GOSSET, LAIRE L., MÉNÉ J., D^r MEUGY,
MEURISSE P., POULAIN H.

Membres actifs

- BACQUENOIS, 37, Grande-Rue, Maisons-Alfort (Seine).
BARBIER, 37, boulevard Carteret, Reims.
Docteur A. BASTIN, Deville (Ardennes).
BEAUSSERON G., 14, rue Saint-André, Reims.
BELLEVIGNE P., Vignerons à Serzy-et-Prin (Marne).
BERTHAUD, rue Polonceau, Reims.
BENOIST E., 34, rue Eustache-Deschamps, Vertus (Marne).
BERTIN A., Pharmacien, 12, rue Eugène-Mathieu, Reims.
BERTON Fils, Sculpteur, 3, rue Marie-Stuart, Reims.
BESSEVILLE René, 118, boulevard Saint-Marceaux, Reims.
Bibliothèque de Châlons-sur-Marne (VENDEL H., bibliothécaire).
BOCQUILLON A. Instituteur, Dormans (Marne).
BOSTEAUX-COUSIN, Lavannes (Marne).
BOTARY Jean, Peintre-décorateur, rue de Venise, Reims.
BOUXIN Armand, Antiquaire, 24, rue Martin-Peller, Reims.
BOYER, Professeur, place du Champ-Benoist, Sézanne (Marne).
BRISSON André, Cultivateur, Ecury-le-Repos (Marne).
BRY Maurice, 11, avenue d'Epernay, Reims.
CABROL, 24, rue de Tourville, Paris VII^e.
CARDINAL M., Entrepreneur, 12, rue de Trianon, Reims.
CARLIER J., Bray-Hannogne, par Bannogne (Ardennes).
CARRÉ R., Négociant, 111, rue de Cernay, Reims.
Abbé CAZALIS, Notre-Dame de Grâce à Cambrai (Nord).
CAZIER Ch., Entrepreneur, 11, rue de l'Arbalète, Reims.

- Cercle agricole de Reims, 15, rue Chanzy, Reims.
CHARLIER R., Warméville (Marne).
CHENET Georges, Archéologue, Le Claon par les Islettes (Meuse).
M^{me} CHRISTIAENS, 73, boulevard Lundy, Reims.
Commune de Bourgogne (Marne).
Commune d'Ecury-le-Repos (Marne).
Commune de Grivy-Loisy (Ardennes).
Commune d'Hauviné (Ardennes).
Commune de Prosnes (Marne).
Commune de Villevenard (Marne).
Docteur COMTE François, avenue de Laon, Reims.
COROT N., Archéologue à Savoisy (Côte-d'Or).
Comte COSTA DE BEAUREGARD, Sainte-Foy par Longueville (Seine-Inférieure).
Docteur COTARD, 147, Grande-Rue, Argenteuil (Seine-et-Oise).
COURTY, Négociant, Bazancourt (Marne).
COUTIER L. Archéologue, 91, rue St-Denis, Noisy-le-Sec (Seine).
COUVREUR-PERRIN, Propriétaire, Rilly-la-Montagne (Marne).
DAZY, Représentant, 17, boulevard Charles-Arnould, Reims.
DEHENIN René, 23, rue Camille-Lenoir, Reims.
DELFIU Maurice, Receveur des Postes, Reims-Principal.
DHUICQ, Géomètre, Verzy (Marne).
DROPSY, Directeur de l'U. P. B., 7, chaussée de Cormontreuil, Reims.
DRUART René, 40, cours J.-B.-Langlet, Reims.
DUPUIS J., Président de la S. A. C., Saint-Masmes (Marne).
DUPUIS André, 6, rue Guerrier-de-Dumost, Nancy (M.-et-M^{lle}).
DUVAL R., Cultivateur, Ecury-le-Repos (Marne).
ELLNER, Directeur de la Coopérative Scolaire de Leuvrigny par Port-à-Binson (Marne).
FAUPIN, Avoué, 57, rue Libergier, Reims.
Abbé FAVRET, Aumônier de l'Hôpital Auban-Moët, Epernay (Marne).
FINOT Marcel, Professeur, 34, rue des Moissons, Reims.
Abbé FOILLOT, 16, rue du Collège, Châlons-sur-Marne.
FOSSEYEUX Raymond, Ingénieur, Dormans (Marne).
FORZY Gaston, Notaire honoraire, Fismes (Marne).
GARDEZ Honoré, 38, avenue Pasteur, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
GENTEUR A., 2, allées de Forêts, Châlons-sur-Marne.
Docteur POL GOSSET, 12, rue des Templiers, Reims.
GUILLOCHIN A., Fleurieu par Neuville-sur-Saône (Rhône).
HAPPILON Roméo, Armurier honoraire, 35, rue de Courlancy, Reims.

HÉNAULT Maurice, 79, route Nationale, Onnaing (Nord).
Abbé HENNEQUIN, 167, boulevard Albert 1^{er}, Reims.
HENRY, Instituteur, Verneuil (Marne).
HOUDARD Jean, Notaire, Epernay (Marne).
HU Pierre, Instituteur, 17, rue du Moulin-à-Vent, Epernay (Marne).
ITAN L., 400 bis, avenue de Laon, Reims.
LAFOND, Entrepreneur, 24, boulevard Dieu-Lumière, Reims.
LAIRE, Instituteur retraité, Port-à-Binson (Marne).
LANTIER Raymond, Conservateur du Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
LARMIGNY A., Château-Porcien (Ardennes).
LASSEAU, Signy-l'Abbaye (Ardennes).
LAURAIN Henri, Chef de Musique à Corroy par Connantre (Marne).
LIMMÈS Ch., 2, avenue de Paris, Reims.
LOPPIN A., Cultivateur, Pierre-Morains par Bergères-les-Vertus (Marne).
LOUIS, Inspecteur des Téléphones honoraire, 8, rue Saint-Symphorien, Reims.
MACHET M., Inspecteur d'Assurances, 8, rue Paulmier, Epernay.
MAQUART M., 13, rue Thiers, Reims (Ardennes).
Docteur MARCK, Conservateur du Musée National de Dublin (Irlande).
MASSIET DU BIEST, Archiviste Départemental des Ardennes, 1, rue des Assises, Mézières (Ardennes).
MAUGET Léon, Archéologue, 39, rue Côte-du-Château, Saint-Menehould (Marne).
MÉNÉ Jean, 301, avenue de Laon, Reims.
MERLIN Henry, Sénateur, Le Thoult-Trosnay (Marne).
Docteur MEUGY, Reims (Ardennes).
MEURISSE G., 2, Saint-Helen's, Crescent-Hastings (Angleterre).
MINARD Fernand, Ebéniste, rue de Talleyrand, Reims.
MOINEAUX F., Architecte, 6, rue d'Anjou, Reims.
MORGEN, 39, rue Libergier, Reims.
M^{me} MORGEN, 39, rue Libergier, Reims.
NEUVILLE Robert, Ferme du Château, Etoges (Marne).
NOËL Albert, Entrepreneur, 31, rue de Beine, Reims.
OSSONCE Henri, Witry-les-Reims (Marne).
PARROT M., Morains, par Coligny (Marne).
PAUVERT, Professeur, rue Haute, Sézanne (Marne).
PETITFILS, Avocat, 4, boulevard Pasteur, Reims.
Abbé PHILIPPE, Archéologue, Breuilpont (Eure).
PICARD Paul, 8, rue du Château, Epernay (Marne).
PIÉQUET DE LA ROYÈRE, 33, rue Victor-Rogelet, Reims.

PIERRE, Architecte, 52, rue Hincmar, Reims.
POIRIER, Ingénieur agronome, 127, boulevard Vasnier, Reims.
POULAIN Henri, Représentant, 2, rue Buirette, Reims.
PRIEUR Jacques, Lithographe, 3, place Paul-Verlaine, Paris XIII^e.
PROVOST, Relieur, 25, rue des Lilas, Reims.
REMI A., Pharmacien, 149, rue de Vesle, Reims.
RENARD G. Négociant, 34, boulevard Louis-Rœderer, Reims.
RENARD R. Marbrier, rue Dieu-Lumière, Reims.
RENARD, Instituteur, Witry-les-Reims (Marne).
Docteur ROBLIN, Flamboin-Gouaix (Seine-et-Marne).
DE LA ROCHE Louis, Architecte, 10, rue Nollet, Paris XVII^e.
ROLAND A., Archéologue, Villevenard (Marne).
ROLAND J., Instituteur, 27, rue Jacquart, Reims.
Docteur SAINTOT, Cours J.-B.-Langlet, Reims.
SARAZIN Charles, 11, rue Werlé, Reims.
SAVY Paul, 5, rue du Marc, Reims.
SEIDIEZ, Sculpteur, 104, rue de Vesle, Reims.
SIMON Georges, Avocat, 19, rue Thiers, Reims.
SIMON Jacques, Artiste-peintre, 44, rue Ponsardin, Reims.
SIMONNET Louis, Cultivateur, Hauviné (Ardennes).
TARDY, Imprimeur-libraire, 50, rue Gambetta, Reims.
TERRISE J.-R., Ingénieur I.E.G., 26, quai des Nerviens, Maubeuge (Nord).
THIÉROT Amaury, Artiste-peintre, 24, rue Carnot, Châlons-sur-Marne.
M^{lle} THOMAS, Professeur de l'Enseignement Technique, 20, rue des Augustins, Reims.
THOMAS René, Entrepreneur, 5, rue Ernest-Renan, Reims.
TRAVAILLOT, Receveur de l'Enregistrement à Fismes (Marne).
TRUCHON, Ch., Appareilleur, 37, rue Passe-Demoiselles, Reims.
VALET G., 6, place Léon-Bourgeois, Reims.
VAN DE VELDE Bernard, 6, rue Askienne Valenciennes (Nord).
VARLET A., Instituteur, Dizy-le Gros (Marne).
WAGNER, Tailleur, 20, place Myron-T.-Herrick, Reims.
WARNESSON, Garde-particulier, Pomacle (Marne).

Sociétés et Revues correspondantes

Académie Nationale de Reims, Docteur Pol GOSSET, 12, rue des Templiers, Reims.
Archives Municipales, 1, rue du Cardinal-de-Lorraine, Reims.
Association Française pour l'Avancement des Sciences, Secrétariat, 28, rue Serpente, Paris.

Bibliothèque Nationale, 58, rue de Richelieu, Paris.
Bibliothèque d'Épernay (Marne).
Bibliothèque de l'École de Garçons du boulevard des Belges, Reims.
Bibliothèque publique et universitaire de Genève (Suisse).
Bulletin du Comité du Folklore Champenois, 9, rue de l' Arsenal, Châlons-sur-Marne.
Cahier d'Histoire et d'Archéologie, M. LOUIS, 16, rue de l'Ecluse, Nîmes (Gard).
Comité des Travaux historiques, Ministère de l'Éducation Nationale, Paris.
Institut National d'Anthropologie, 15, rue de l'École de Médecine, Paris.
Musée du Rethelois et du Porcien - Bulletin du Comité des Amis du Musée.
Nouvelle Revue de Champagne et de Brie, M. G. ROBERT, 1, rue du Cardinal-de-Lorraine, Reims.
Pro-Nervia, G. DELOFFRE, 20, rue de Fourmies, Avesnes-sur-Helpe (Nord).
Société des Amis de Vienne, Maurice FAURE, 11, quai Jean-Jaurès, Vienne (Isère).
Société des Amis du Vieux Reims, Hôtel Le Vergeur, place du Forum, Reims.
Société Archéologique et Historique, Soissons (Aisne).
Société Archéologique Lorraine et du Musée Lorrain, Palais Ducal, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Société de Géographie de Genève, M. R. MONTAUDON, 11, chemin du Square, Genève.
Société Historique et Archéologique de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
Société Historique de Compiègne, M. HÉMERY, 6, rue de Beauvais à Margny-les-Compiègne (Oise).
Société Préhistorique Française, Secrétariat général, 12, avenue de Paris, Versailles (Seine-et Oise).
Société « Rhodania », M. VASSY, 39, rue du Cirque, Vienne (Isère).
Société des Sciences Naturelles de Reims.

Le bulletin est envoyé à :

Bibliothèque de l'Avenue de Paris, Reims.
Bibliothèque Commerciale de la rue Simon, Reims.
Bibliothèque Holden, rue Jean-Jaurès, Reims.
Bibliothèque Municipale de Reims, place Carnégie, Reims
Bibliothèque de la rue Anquetil, Reims.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Procès-Verbal de la séance du 1^{er} Décembre 1935.
Démarches et manifestations de l'année 1935 (J. Dupuis).
Découverte d'une grotte funéraire néolithique à Villevenard (Roland et Hu).
Cimetière gaulois de « la Fin d'Ecury » (Brisson).
Fouilles d'une nouvelle grotte néolithique effondrée à Villevenard (Roland et Hu).
Sépultures gauloises de Corroy (Brisson).
La station gallo-romaine du Tuilet est-elle l'emplacement de Bibe ? Oui (abbé Favret).

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Procès-Verbal de la séance du 1^{er} Décembre 1935

La S. A. C. s'est réunie le 1^{er} Décembre dans la Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. DUPUIS.

MM. SAVY, CARLIER, abbé FAVRET, LARMIGNY, vice-présidents pour Reims, Épernay, Rethel ; D^r MEUGY, BRY, SIMONNET, G. RENARD, BEAUSSERON, MÉNÉ, HU, A. BRISSON, BOSTEAUX-COUSIN, LIMMÈS, membres du Comité ; M^{mes} BRY, BENOIST, PICARD, M^{lle} THOMAS, MM. PETITFILS, BESSEVILLE, CARLIER fils, MAQUART, ITAN, BENOIST, VANNIER, PICARD, ainsi que plusieurs invités assistaient à la réunion. MM. R. LANTIER, COSTA DE BEAUREGARD, THIÉROT, FINOT, M. et M^{me} MORGEN, MM. ROLAND FORZY s'étaient excusés.

La séance est ouverte à 14 h. 30.

M. Dupuis donne lecture d'une lettre de M. R. Lantier. Le Conservateur du Musée de Saint-Germain remercie ses collègues de la S. A. C., pour les félicitations qui lui ont été adressées à propos de sa nomination dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, il prie M. le Président d'être son interprète auprès de tous ses membres pour dire combien il a été sensible à ce témoignage de sympathie.

Le procès-verbal de la Séance d'avril lu par le Secrétaire, est adopté sans observation.

Le Secrétaire donne ensuite lecture d'une lettre de notre collègue M. le Comte Costa de Beauregard, membre correspondant du Ministère de l'Éducation Nationale.

Rapports et Communications

Dans un rapport très précis M. P. Hu relate les fouilles exécutées, en collaboration avec MM. Roland et Brisson, au cours des mois de juin, août et septembre de l'année 1935, dans une nouvelle grotte néolithique effondrée située lieudit « La Pente-du-Moulin », commune de Villevenard.

Cette relation fait suite à celle qui nous a été faite par MM. Roland et Hu, au sujet de la grotte du « Moulin-Brûlé » explorée en mars 1935 et située, elle aussi, à Villevenard.

M. l'abbé Favret donne connaissance de son importante étude : « La Station gallo-romaine du Tuilet est-elle l'emplacement de BIBE ? »

En opérant de savants recoupements sur les « Itinéraires » des géographes romains et de leurs continuateurs, et grâce aux importants documents archéologiques provenant des fouilles exécutées en cet endroit par notre collègue Brisson et aussi aux études de M. Louis Aubert d'Avize sur le tracé de la voie de Reims à Troyes, M. l'abbé Favret a pu répondre affirmativement à cette énigme et établir que la cité de Bibe se trouvait au lieudit « Tuilet » à quelques cents mètres au nord de Morains, canton de Vertus.

Lecture du rapport de M. Brisson sur le cimetière gaulois, marnien II, de « La Fin d'Ecury », commune de Fère-Champe-

noise, dont le mobilier a été présenté antérieurement dans une de nos réunions.

De M. P. Hu, notice sur le cimetière mixte de « La Croix de Cour » à Villevenard et présentation d'une lance ajourée.

De M. Dupuis, rapport sur l'emplacement d'un village gaulois situé à Moronvillers (Marne).

Présentations. — Par M. Hu, 12 pointes de flèches à tranchant transversal, un retouchoir, un couteau en silex, une superbe hache polie dans sa gaine en bois de cerf (longueur 29 c/m), une perle en calcaire, 8 pointes de flèches, 2 couteaux à tranchant transversal, 3 retouchoirs, une petite hache polie, un fragment de calotte crânienne présentant une trépanation, provenant du mobilier de la grotte de « La Pente-du-Moulin » ; un collier formé de 45 perles en calcaire, une parure de 8 pendentifs en coquillage nacré (anodonte), un collier de 82 perles en calcaire, semblables aux précédentes, plusieurs autres colliers, couteau, poinçons, grattoirs, etc., provenant de la grotte du « Moulin-Brûlé ».

Par M. Simonnet Louis, 4 vases, croquis de 14 vases, croquis de 6 vases dont 3 avaient contenu, outre l'incinération, le 1^{er} une monnaie de Néron, le 2^e une monnaie de Trajan et le 3^e un moyen bronze indéterminé (Cimetière à incinération, marnien III, du lieudit « La Poterie » à Hauviné (Ardennes)).

Par M. Brisson, 4 vases, 4 torques, 10 bracelets bronze, 3 anneaux de ceinture bronze, 1 rasoir, 1 pince à épiler, 1 fibule bronze, provenant du cimetière gaulois d'Étrechy (Marne).

2 bracelets bronze, une agrafe de ceinture bronze, 1 vase, provenant du cimetière gaulois de Gourgançon (Marne).

Par M. Benoist, 1 torques, 3 bracelets, 5 lances, du Cimetière gaulois d'Étrechy ; 1 torques à quatre tampons, 1 bracelet en jayet, 1 bracelet en bronze creux, 1 tour de jambe en bronze crénelé, 1 fibule marnien I, 1 fibule jocassienne à timbale, 1 épée marnien I, 1 collier de 127 perles en verre bleu, 2 bagues bronze, provenant du Cimetière de Gourgançon (Marne).

Par M. Picard, 1 lampe en terre cuite, 1 ceinture, 28 anneaux bronze, 1 grosse perle en pâte de verre bleu et blanc (œil), 1 vase, provenant du Cimetière de Gourgançon.

Tous les objets provenant de Gourgançon sont de facture très riche, les perles et la lampe sont d'importation.

Par M. Bry, 1 bracelet filiforme en fer, rarement rencontré en cet état, différents objets de toilette, glace ronde, glace rectangulaire en bronze poli, pinces à épiler, poinçon, bague en verre, perles en céramique et petites fioles en verre, monnaies gauloises en potin, trop frustes pour être déterminées, moyen bronze d'Auguste et Agrippa (autel de Lyon), plusieurs fibules en bronze et en fer Marnien II et III, un curieux moule à fromage en terre cuite (Cimetière à incinération, marnien III).

Par M. Dupuis, plusieurs débris de poterie gauloise trouvés sur l'emplacement d'un village gaulois situé à Moronvillers (Marne).

Par M. Carlier, différents objets d'époque gallo-romaine : 2 fibules (types militaires), 3 fibules diverses, 2 bagues bronze, 1 cuiller bronze, 1 trousse de toilette y compris la glace, provenant de Ménil-Annelles (Ardennes) ; 12 monnaies gauloises (Rèmes) et gallo-romaines (grand bronze, moyen bronze et petit bronze du commencement de l'Empire) ; 1 fusaïole en terre cuite, 1 petit poids bronze, provenant du Plateau de Nandin à Château-Porcien (Ardennes).

Par M. Bosteaux-Cousin, mobilier d'une tombe gauloise (marnien I) dont une curieuse chaîne formée d'anneaux de fer qui retenait un sanglier attaché par une patte. Une note concernant cette trouvaille sera publiée ultérieurement.

On procède ensuite à l'admission de nouveaux membres.

Pour terminer, M. Dupuis donne lecture du compte-rendu des démarches et manifestations effectuées dans le courant de l'année 1935. Nous le publions ci-après.

La séance est levée à 15.30.

Le Secrétaire : Ch. LIMMÈS.

**Démarches et Manifestations
effectuées au cours de l'année 1935,
ayant pour but de faire
connaître la S. A. C.**

RESULTATS OBTENUS

Nous nous sommes livrés dans le courant de l'année 1935, à diverses tentatives dans le but de mieux faire connaître au public la S. A. C., de recruter des adhérents et d'essayer d'améliorer la situation financière de notre Société. Je me propose de vous résumer rapidement ces efforts et de vous signaler les divers résultats obtenus.

Une demande de subvention que nous avons adressée au Conseil général de la Marne, n'a pas été favorablement accueillie.

J'ai envoyé à une soixantaine de Maires de la Marne et des Ardennes une circulaire leur signalant le rôle et le but de notre Association, et leur demandant de faire inscrire, en notre faveur, à leur budget, une cotisation de membre actif ou de membre honoraire.

Sept municipalités ont bien voulu prendre ma demande en considération, savoir : celles d'Ecurey-le-Repos, de Saint-Masmes, d'Hauviné, de Grivy-Loisy, de Prosnes, de Villevenard et de Bourgogne. Le Conseil municipal de Saint-Masmes a voté une cotisation de membre honoraire, soit 40 francs. A toutes ces Municipalités nous adressons nos bien vifs remerciements ; notre Bulletin leur sera transmis ; il pourra figurer dans la bibliothèque scolaire ; les maîtres y trouveront une abondante et précise documentation pour leurs leçons d'histoire locale ; peut-être sa lecture fera-t-elle naître des vocations d'archéologues et ceux-là

nous devront un moyen d'occuper sainement, agréablement et utilement leurs loisirs.

Nous avons organisé, comme vous le savez tous, une exposition archéologique au Musée de Reims. Inaugurée le 8 juin par M. Marchandeaup, Député-maire de Reims, en présence de M. Menecier, Conservateur des Musées de la Ville, de plusieurs membres de la Municipalité, de M. le Sous-Préfet, de M. Deneux, architecte de la cathédrale, de nombreuses notabilités et de membres de la S. A. C., elle est restée ouverte jusqu'au 30 juin 1935 inclus.

J'ai le plaisir de dire que les membres de la S. A. C. ont répondu avec empressement à l'appel du Comité. De tous les coins de la Champagne, il nous est venu 33 exposants qui nous ont apporté des documents archéologiques d'un intérêt et d'une valeur inappréciables. Nous avons pu ainsi faire bénéficier le public d'une incomparable leçon de choses historique. Vous vous souvenez par quelle profusion d'outils — des plus grossiers qui gardaient la trace d'un travail humain aux plus achevés qui témoignaient d'une adresse et d'un savoir-faire surprenants — les civilisations néolithiques étaient représentées; vous vous souvenez des merveilleuses trouvailles qui nous ont fait connaître la fin de la période dite hallstattienne, de ces innombrables bijoux du Marnien I, du Marnien II qui provenaient des collections de nos collègues Favret, Bosteaux, Brisson, Simonnet, etc.; vous avez pu apprécier les chefs-d'œuvre de la période romaine trouvés à Reims et que le service des Beaux-Arts a bien voulu nous confier ainsi que les remarquables et peut-être uniques documents gallo-romains de nos amis du Rethélois et du Porcien et vous avez pu vous rendre compte des richesses que contiennent les tombes mérovingiennes dans lesquelles sont enfouis les vestiges de cet art appelé improprement barbare.

Si je ne nomme pas tous nos exposants, c'est que la liste en est trop longue, mais le Comité leur sait infiniment gré de leur concours actif et désintéressé.

* * *

C'est peut-être parce que je ne sais pas et je suis bien content d'être ignorant afin de garder mes illusions, mais je me demande

si une société archéologique d'une autre province française aurait pu faire revivre, avec une telle intensité, avec une telle profusion de documents, toutes les périodes de la préhistoire, de la proto-histoire du coin de terre qu'elle étudie.

* * *

Le 16 juin, M. R. Lantier, Conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye, un des maîtres les plus autorisés de l'Archéologie française, a visité notre exposition; il a bien voulu m'en exprimer sa satisfaction; il a bien voulu aussi faire, dans la salle de notre exposition, devant un nombreux auditoire, une savante et très intéressante conférence sur l'archéologie, le rôle qu'elle joue pour faire revivre le passé et la nécessité de faire des fouilles animées d'un esprit scientifique. La S. A. C. le prie d'agréer ses bien vifs remerciements.

Je remercie aussi M. Menecier, l'aimable Conservateur des Musées de Reims, qui a mis bénévolement à notre disposition, une grande salle de son établissement; je n'oublierai pas les gardiens du Musée qui ont surveillé nos collections, ni les archéologues qui les ont classées sous la direction de notre secrétaire, M. Limmès, ni surtout nos collègues MM. Beausseron, Mené, Besseville, Barré, Itan qui ont accueilli les visiteurs; nous savons particulièrement gré à M. et M^{me} Morgen, MM. Bouxin, Prieur, Renard, Garrois qui se sont déplacés en auto pour aller chercher et reconduire les objets exposés par des collègues éloignés et encore M. l'abbé Hennequin, le Cercle agricole de Reims qui nous ont prêté des chaises.

Je voudrais n'avoir oublié personne, mais je n'en suis pas sûr; mettez donc sur le compte de mon inexpérience et de mon inaptitude à présider quelque chose, les bévues que j'ai pu commettre.

* * *

Il paraît que les expositions coûtent cher et qu'elles ne font pas leurs frais; nous n'avons pas, hélas! échappé à la règle. Notre manifestation archéologique nous a coûté 1 765 fr. 90 et

nos recettes sont loin d'avoir atteint ce chiffre. C'est une expérience décevante pour une société dont la bourse est petite, pour ceux qui ne vivent pas dans les nuages et pour qui la réalité compte.

Je sais bien que notre exposition a été une révélation pour beaucoup de visiteurs ; d'aucuns ont été étonnés d'apprendre que l'humanité occupait depuis si longtemps nos régions et bien surpris de voir de quelle façon les hommes d'autrefois écrivaient l'histoire.

Pourtant quelques grains de mil auraient bien fait notre affaire, l'affaire de notre Bulletin dont le rôle est loin d'être terminé, qui a encore tant de trouvailles à enregistrer, tant de documents à faire connaître, à en juger par la séance d'aujourd'hui qui a été, même pour les vieux archéologues, d'un incontestable intérêt.

J. DUPUIS.

DÉCOUVERTE

d'une grotte funéraire néolithique

à Villevenard (Marne⁽¹⁾)

Fouilles des 3, 4 et 10 mars 1935

1. - *Circonstances de la découverte.* — Un fermier, installé dans la commune depuis 2 ans (il n'était donc pas au courant des fouilles archéologiques faites précédemment) rencontrait, en labourant, le mois précédent, une pierre de grès d'assez fortes dimensions. Des carriers extrayant sur le territoire des pierres de même nature, pour le compte d'une fabrique de produits

(1) Extrait du Bulletin de la S. P. F.

Nous remercions la S. P. F. d'avoir consenti à nous autoriser à publier cet article et de nous avoir prêté les clichés qui illustrent ce travail.

réfractaires, il fit appel à leur concours. Ces derniers dégagèrent 2 blocs placés debout, l'un à la suite de l'autre, de 1 m. environ de longueur et de largeur sur 0 m. 60 d'épaisseur moyenne. Ils firent sauter ces blocs à la mine et furent surpris de trouver sous les blocs, une terre cendreuse qu'ils prirent tout d'abord pour de l'engrais. Ils firent part de leur étonnement à des voisins et au fermier.

C'est alors que nous fûmes avertis, mon gendre et moi, de cette particularité. Nous étant rendus sur les lieux nous reconnûmes, à l'aspect du terrain et au premier sondage, la présence d'une hypogée néolithique.

2. - *Situation.* — Lieudit : Le Moulin Brûlé. Commune de Villevenard. Section B. N° 1852-1853 (Propriétaire M. Valet Edmond. Fermier M. Brunaut Gilbert) à 8 ou 900 m. des marais de S^t-Gond, rive nord.

Terrain en pente assez rapide sur une longueur de 250 m. environ regardant le sud-ouest et à 700 m. environ d'emplacements d'habitations lacustres, lieudit Le Bas de Villiers. Le couloir a été taillé en biais dans cette pente de façon que l'ouverture, comme il était de règle, fasse face au midi, c'est-à-dire regarde les marais.

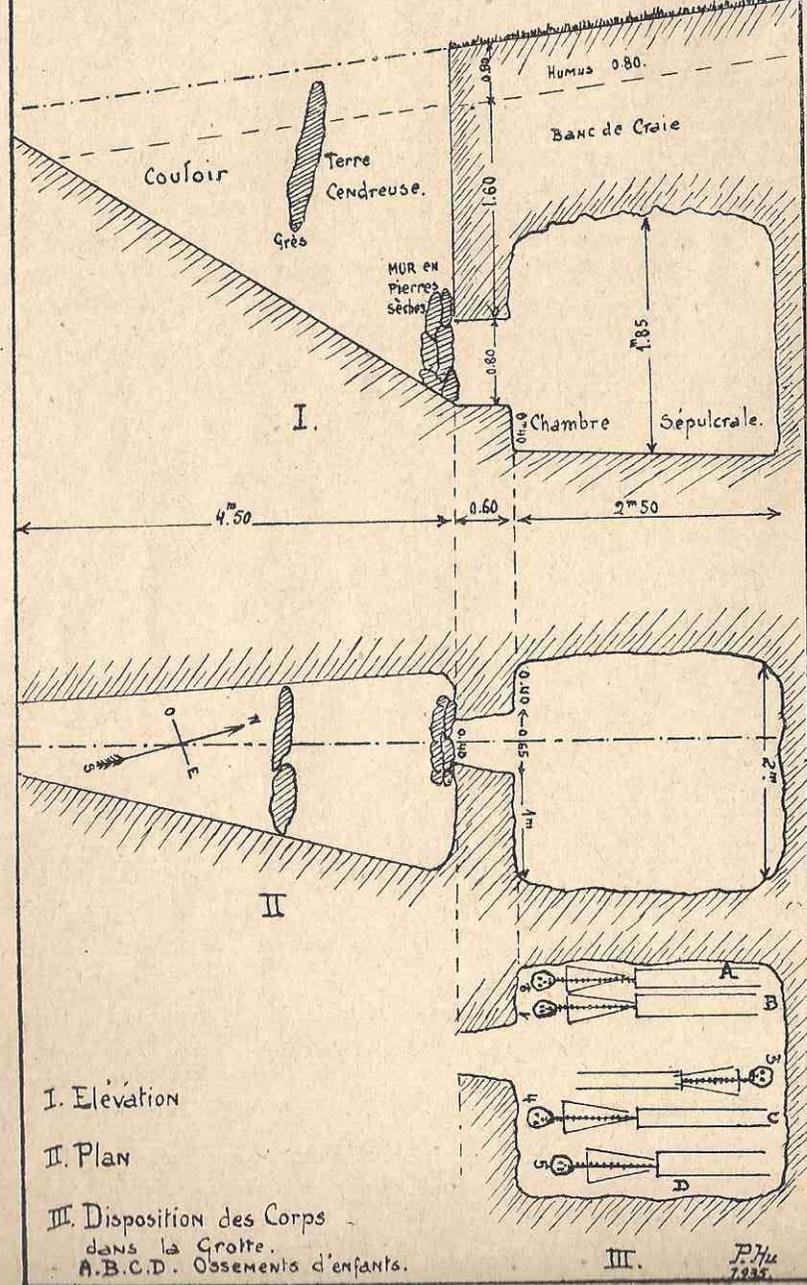
3. - *Description du couloir et de la grotte.* — Un couloir à ciel ouvert de 4 m. 50 de longueur descendait en pente rapide jusqu'à 3 m. 20 de profondeur. Des pierres plates trouvées à des profondeurs différentes laissent supposer qu'une sorte d'escalier avait été aménagé, permettant un accès plus commode de l'hypogée. Le couloir allait en s'élargissant vers l'entrée de la grotte où il atteignait 2 m. de large.

Il avait été comblé, comme à l'habitude, d'une terre grisâtre (celle qui avait intrigué les carriers) mélange de craie et de cendres. Les deux dalles de grès extraites avaient été descendues dans le couloir qu'elles barraient, à 1 m. 50 en avant de l'entrée de la grotte.

Derrière ces dalles, un mur de pierres sèches de 0 m. 60 d'épaisseur obstruait l'entrée de la chambre sépulcrale.

Une ouverture assez exigüe donnait directement accès dans la grotte qui, contrairement à la plupart de celles découvertes dans la région, ne possédait pas d'antégrotte. Cette ouverture rectan-

Grotte Néolithique de Villevenard (Marne)



I. Elevation

II. Plan

III. Disposition des Corps dans la Grotte. A.B.C.D. Ossements d'enfants.

III. P.Hu 7235

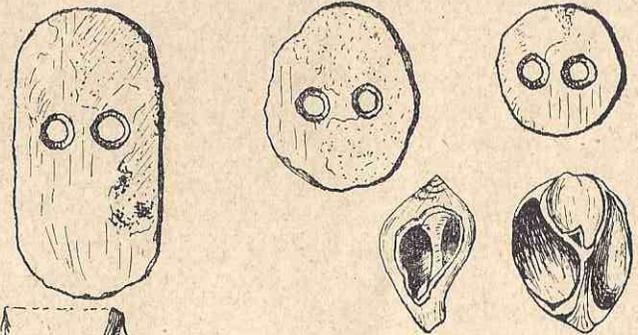
Perles de Collier en Calcaire

Gr. Nat.

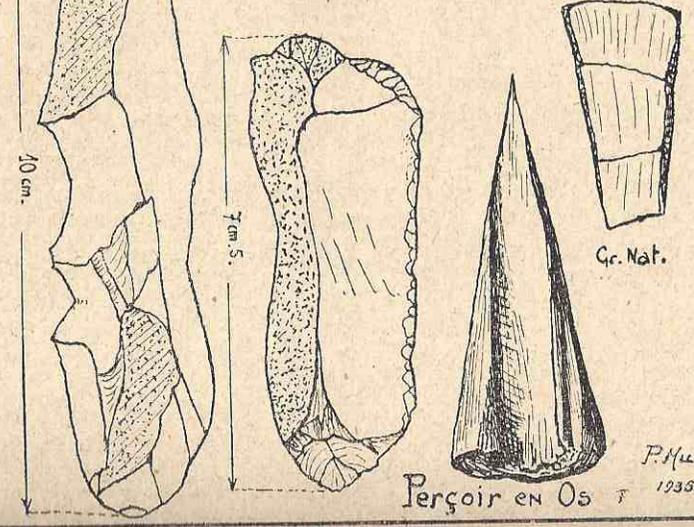


Pendentifs en Coquillages

Gr. Nat.



Outillage.



Perçoir en Os P.Hu 1935

gulaire de 0 m. 80 de haut sur 0 m. 40 de large était ornée extérieurement d'un simple encadrement taillé dans la craie, de 0 m. 10 de large. Son épaisseur de paroi était de 0 m. 65. Elle allait en s'évasant vers l'intérieur où elle atteignait une largeur de 0 m. 65.

La chambre sépulcrale taillée dans le banc de craie mesurait 2 m. 50 de long sur une largeur moyenne de 2 m. Le sol, d'une surface assez plane, à 0 m. 40 en contrebas de l'entrée, descendait en pente très douce vers le fond. Les parois restaient assez grossièrement et l'on y distinguait nettement les traces des coups de hache de l'ouvrier. Malheureusement, les 3 ou 4 « coups de mine » des carriers avaient ébranlé assez fortement le banc de craie et une partie de la voûte s'était « décollée ». En tombant, elle avait fracassé la plupart des ossements, notamment les crânes placés presque tous contre la paroi antérieure. Néanmoins une portion de cette voûte restée intacte nous permit d'évaluer la hauteur de la chambre à environ 1 m. 85. La grotte présentait des angles arrondis. L'entrée n'était pas percée sur l'axe longitudinal de la chambre, les parois latérales se trouvant respectivement à 0 m. 40 et 1 m. de cette entrée. La grotte présente donc un aspect plus rudimentaire que celles découvertes précédemment dans les environs (C.F. Bulletin N° 4. Décembre 1910 de la S.A.C. p. 120).

4. - *Les inhumés.* — La grotte contenait les restes de 9 individus : 5 adultes et 4 enfants.

De chaque côté de l'entrée, le long des parois latérales, les pieds au fond, deux adultes avaient été déposés. Un 5^e était placé au centre, la tête contre le fond, les pieds regardant l'entrée. Les corps avaient été allongés à même sur le sol⁽¹⁾, les mains ramenées sur le bassin. Quant aux enfants, tous très jeunes, 3 étaient placés dans le fond de la grotte, le 4^e contre la paroi droite. Comment avaient-ils été inhumés ? Les frères ossements formaient quatre petits amas dans lesquels il était impossible de trouver une relation anatomique quelconque. Avaient-ils été placés accroupis ? ou leurs restes avaient-ils été enlevés et déplacés pour permettre l'inhumation d'un nouvel adulte ?

(1) On n'a trouvé dans la grotte, aucune de ces pierres plates très communes dans les hypogées de la même époque et sur lesquelles les corps étaient placés.

L'éboulement partiel de la voûte ayant brisé tous les crânes, il ne nous a été possible de recueillir intacts que quelques os longs.

5. - *Le mobilier funéraire*(1). — SQUELETTE N° 1. — Un collier formé de 45 perles cylindriques en calcaire dur. Près du bassin, une perle en calcaire de même nature et une flèche à tranchant transversal.

SQUELETTE N° 2. — Sur la poitrine, une parure formée de 8 pendentifs en coquillage nacré (anodonte) et de 2 perles de calcaire. Six de ces pendentifs sont rectangulaires, aux angles arrondis (4 cm. sur 2 cm.). Les deux autres, circulaires, en forme de bouton ont 2 cm. de diamètre. Tous sont percés en leur milieu de 2 trous de suspension.

SQUELETTE N° 3. — Au cou, un collier de 82 perles de calcaire, de même nature que les précédentes. 56 de ces perles sont cylindriques ; 26 ont la forme de 2 troncs de cône assemblés par leur plus grande base. D'après la disposition des perles, nous sommes en présence d'un collier à deux rangs.

Sur la poitrine, un poinçon en os taillé dans un petit os d'animal (longueur 5 cm, largeur à la base 2 cm.)

SQUELETTE N° 4. — Le long de la jambe gauche, 2 flèches à tranchant transversal ; 1 au genou ; 1 contre le fémur. A la main gauche, ramenée sur le bassin, 1 couteau de silex arqué de 10 cm. de long et un grattoir long de 7 cm. 1/2 retouché sur un bord. Au cou, un collier formé de 10 petits coquillages semblables, taillés de manière à découvrir complètement les cloisons intérieures de la spirale.

SQUELETTE N° 5. — Au jarret, un petit pendentif circulaire de 1 cm. 1/2 de diamètre en anodonte. Le long de la jambe gauche 3 flèches à tranchant transversal

A. ROLAND et P. HU.

(1) Les objets trouvés dans cette grotte ont été présentés à la réunion de la S. A. C. du 1^{er} Décembre 1935.

Le Cimetière Gaulois de « La Fin d'Écury » commune de Fère-Champenoise (Marne)

1. - *Origine de la découverte.* — Au début de 1933, M. Jolly, garde-chasse, voulant interdire à la circulation un chemin privé situé lieu-dit « La Fin d'Écury », sur le territoire de la commune de Fère-Champenoise, creusait une tranchée (A) perpendiculairement à ce chemin. Au cours de ses travaux, sa bêche heurta et brisa un vase dont il recueillit tous les morceaux. (Ce vase est entré depuis dans nos collections), M. Jolly nous mit au courant de sa découverte. Les recherches effectuées à cet endroit nous permirent de découvrir dix-sept sépultures gauloises. Ces sépultures, du Marnien II, sont identiques à celles que nous avons déjà explorées dans les environs. Les tombes, plus ou moins de terre noire, de dimensions fort variables sont orientées pour la plupart est-ouest. Deux fossés circulaires (B et C) entouraient ces sépultures.

Larges de 0 m 80, profonds d'autant ils étaient comblés d'une terre noire analogue à celle des tombes.

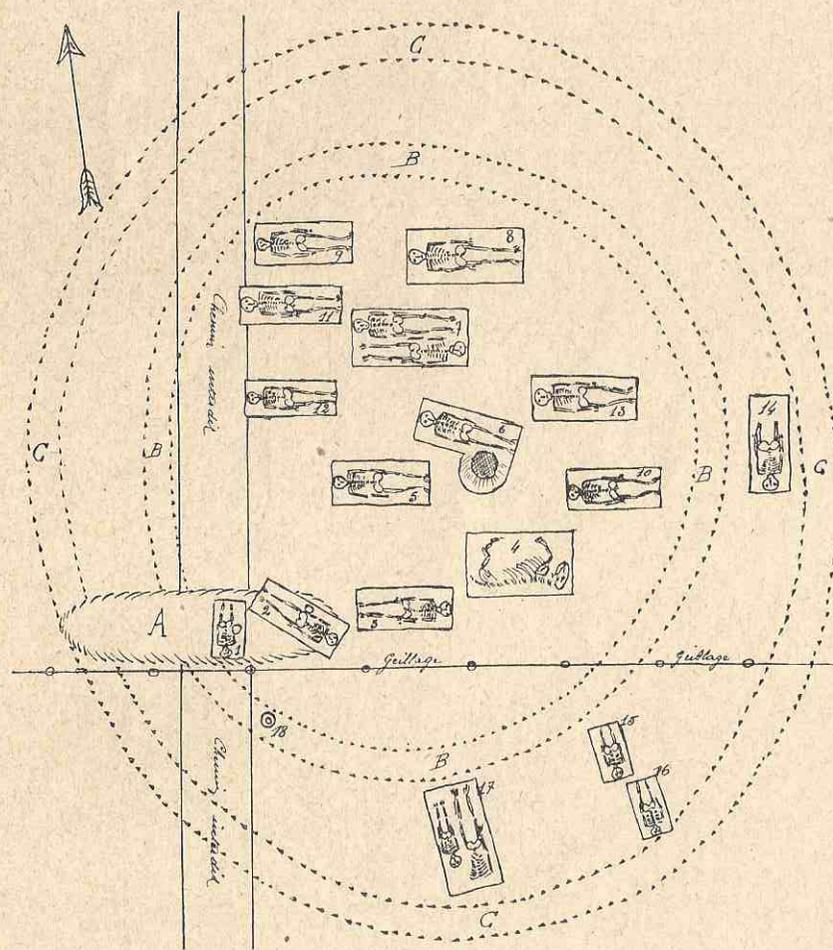
2. - *Mobilier recueilli dans ces tombes.* — Voici le détail du mobilier recueilli dans ce cimetière. (Les numéros des sépultures correspondent aux numéros du plan.)

N° 1. — Sépulture d'enfant très jeune. Profondeur 0 m 60 (trouvée en creusant la tranchée A). Près de la ceinture, à droite, un petit vase en forme de bol sans pied, en terre noire, de facture grossière (fig. 1).

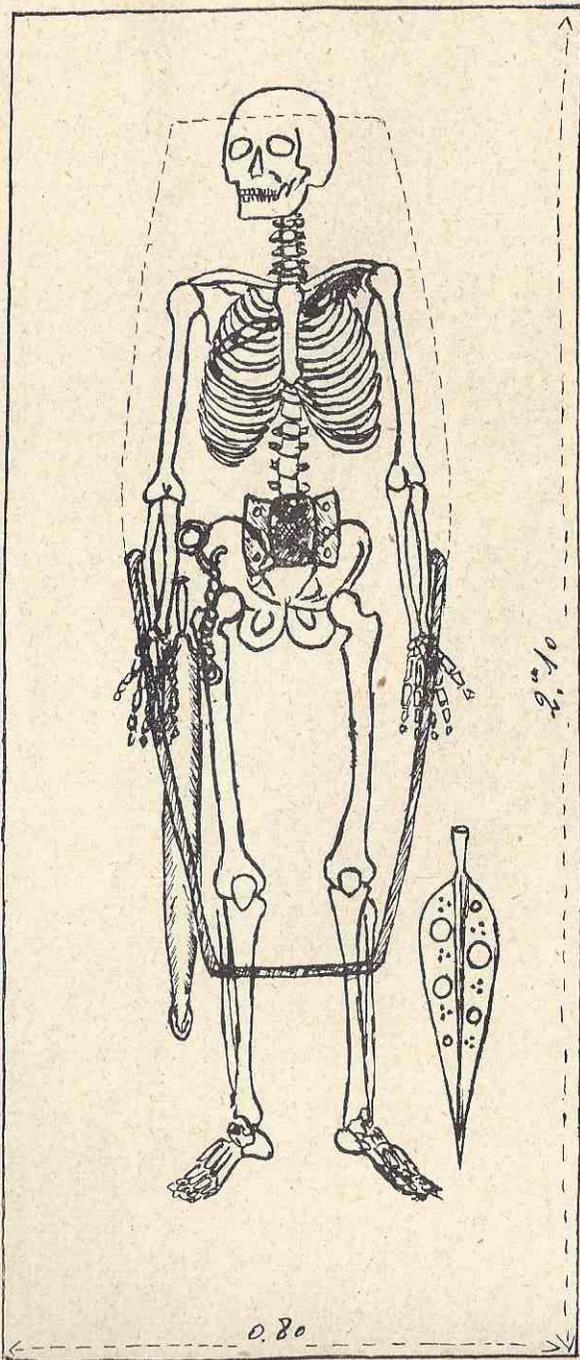
N° 2. — Sépulture d'adulte. Profondeur 0 m 80. Près du bassin à droite, un vase brisé, en terre noire, de facture grossière. Un décor incisé orne la base du col (fig. 2). A droite de la tête et au pied droit, deux ferrements en forme de crochet, semblables à ceux signalés dans le cimetière gaulois des « Terres de Monsieur ».

N° 3. — Sépulture d'adulte. Profondeur 0 m 80. Sans mobilier. Le crâne avait été déplacé.

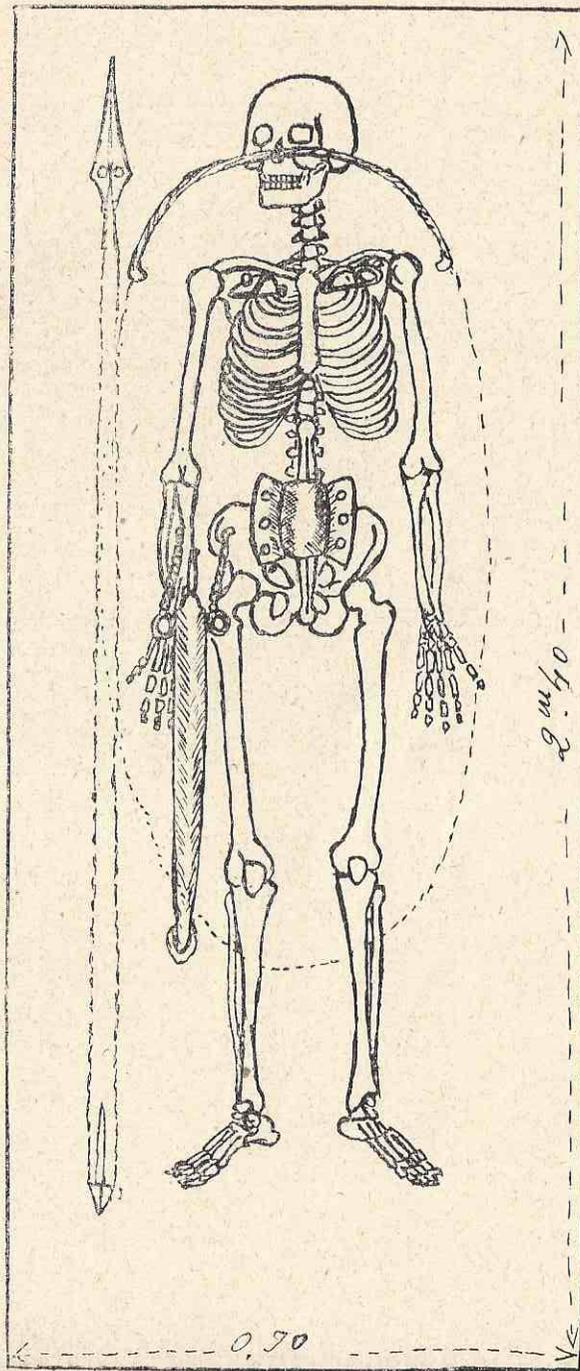
N° 4. — Fosse contenant les ossements d'un cheval en place.



CIMETIÈRE GAULOIS DE « LA FIN D'ÉCURY » FÈRE-CHAMPENOISE.



Sépulture n° 7.



Sépulture n° 8.

Profondeur 1^m 10. Dans la terre de recouvrement quelques ossements humains épars.

N^o 5. — Sépulture d'homme. Profondeur 1^m 40. Trois ferrements en forme de crochet : l'un sur le bassin, l'autre au genou droit, le 3^e au pied droit.

N^o 6. — Sépulture d'adulte. — Profondeur 0^m 80. Sans mobilier. Sur le côté droit de la fosse, dans une excavation circulaire de 0^m 40 de diamètre, remplie de terre noire, deux fragments de poterie décorée (fig. 3).

N^o 7. — Sépulture double. A 1^m 30 de profondeur, une jeune femme, les pieds à l'ouest. Au coude gauche deux bracelets, l'un en jayet noir, l'autre en bronze doré. Au bassin, une ceinture de 18 anneaux avec agrafe de bronze. Deux fibules de fer sur la poitrine.

10^{cm} en dessous, sur une mince couche de craie, gisait le corps d'un homme, les pieds vers l'est. Sur la poitrine deux fibules en fer ; sur le bassin, un umbo de bouclier (La base de ce bouclier quadrangulaire reposait sur les tibias.) A droite, le long du fémur, une épée de 72^{cm} avec sa chaîne de suspension et un grand anneau en fer ; à gauche, le long du tibia, une lance d'un type peu commun, malheureusement fort oxydée. Cette lance de 64^{cm} de long sur 15^{cm} dans sa plus grande largeur est percée de trous circulaires (fig. 4.)

N^o 8. — Sépulture d'homme. Profondeur 1^m 50. Fosse remplie d'une belle terre noire. A droite, le long du fémur, une épée de 72^{cm} avec sa chaîne de suspension et deux anneaux de fer. Près de la tête, à droite un fer de lance percé de deux trous (fig. 5.) Au pied droit, le talon de la lame en forme de pyramide. Sur la poitrine, deux fibules, l'une en fer, l'autre en bronze fig. 6.) Sur le bassin, un umbo de bouclier. Ce bouclier devait être circulaire à en juger par les ferrements trouvés vers le crâne. Toutes les pièces en fer de cette tombe sont très fortement oxydées.

N^o 9. — Sépulture d'adulte. Profondeur 1^m. Une fibule de fer sur la poitrine.

N^o 10. — Sépulture de femme jeune. Au bassin, 7 anneaux de ceinture en bronze, dont un double. Profondeur 0^m 80.

N^o 11. — Sépulture d'un individu encore jeune. Profondeur

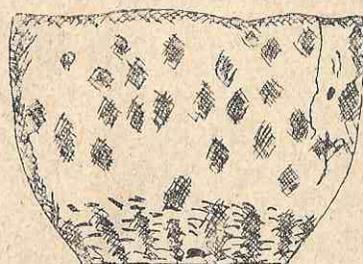


Fig. 1 - 1/2 grandeur naturelle

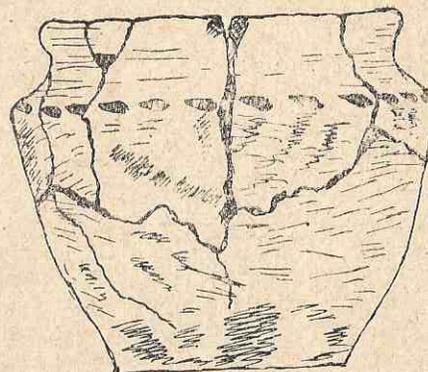


Fig. 2 - 1/2 grandeur naturelle

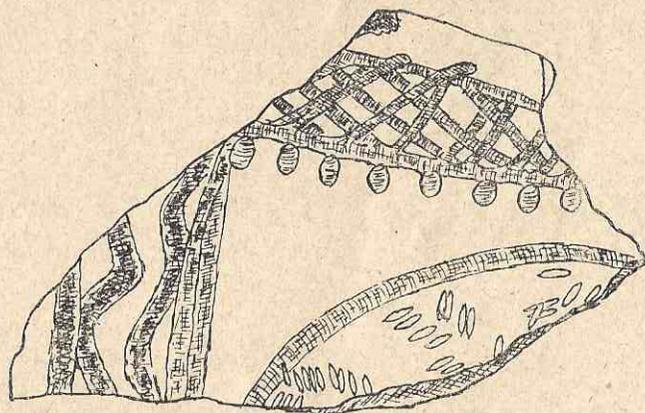


Fig. 3 - grandeur naturelle

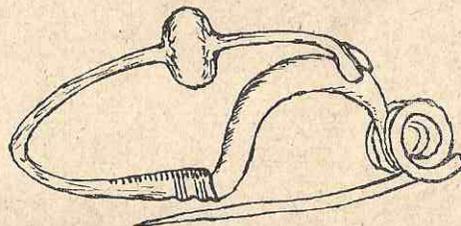


Fig. 6 - grandeur naturelle

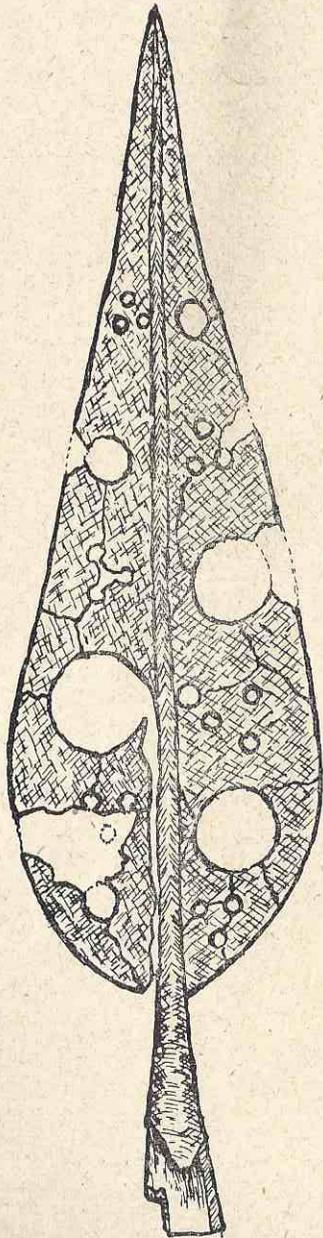


Fig. 4 - 1/4 grandeur naturelle

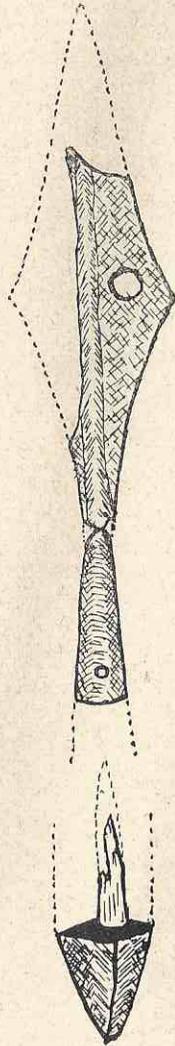


Fig. 5 - 1/3 grandeur naturelle

1^m. Vers la tête un petit anneau (bague ou boucle d'oreille.) Sur la poitrine une épingle de bronze.

N^o 12. — Sépulture d'un individu jeune. Profondeur 0^m 90. A la tête une perle de verre bleu.

N^o 13. — Sépulture de femme. Profondeur 0^m 50. Au coude gauche, un bracelet fait d'un fil de bronze dont les extrémités se croisent.

N^o 14. — Sépulture d'homme. Profondeur 0^m 50. Sans mobilier. (Les tibias manquent.)

N^{os} 15 et 16. — Sépultures d'enfants. Profondeurs 0^m 60 et 1^m. Sans mobilier.

N^o 17. — Sépulture double. Profondeur 0^m 80. Un adulte de forte taille dont le crâne et le bras gauche manquent. A sa gauche un enfant. Sans mobilier.

N^o 18. — Un vase en terre noire, de facture plus récente (Marnien III) se trouvait, intact, le fond en l'air, dans le fossé B. à 0^m 4) de profondeur. Au même endroit, quelques débris d'amphore.

Des sondages répétés ont été entrepris aux alentours. Ils sont demeurés sans résultat. Est-ce à dire que le cimetière a été complètement exploré? Nous ne saurions l'affirmer, la nature du terrain, très boisé, rendant les recherches assez difficiles.

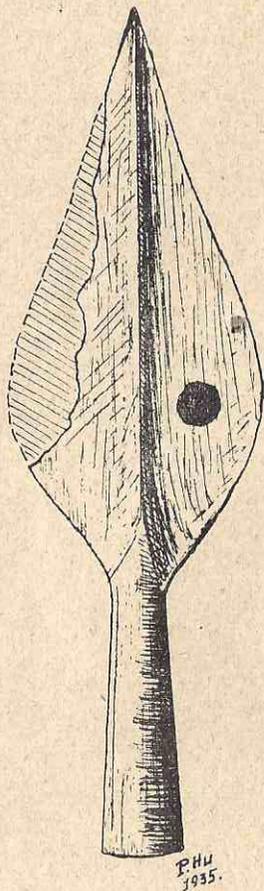
A. BRISSON.

LANCE AJOURÉE (Villevénard)

M. Roland nous signale qu'une lance ajourée, analogue à celle décrite dans l'étude ci-dessus, a été trouvée à Villevénard en 1909 :

Cimetière mixte (Gaulois-Gallo-Romain-Mérovingien et Carolingien) lieudit : « La Croix de Cour » Villevénard. La plupart des tombes de ce cimetière ont été violées aux époques postérieures. 3 février 1909. Sépulture gauloise de guerrier.

Au côté gauche, dressée contre une pierre, à hauteur de l'épaule, une petite lance fortement oxydée, percée d'un trou circulaire de 1^{cm} de diamètre, (voir figure).



Lance ajourée (Cimetière mixte de Villevenard)
1/2 grandeur naturelle.

Une épée à fourreau de fer, la pointe à l'épaule, pliée par la pression des pierres. Attache de fer au milieu du fourreau. Sur la poitrine, un umbo de bouclier. Plus bas, fiches de fer provenant de la ceinture d'épée. Aux jambes, fer torsadé avec traces de bois (probablement des jambières).

Fouilles d'une nouvelle grotte néolithique effondrée à Villevenard

15 juin — 25-31 août — 3 septembre 1935

1. - *Circonstances de la découverte.* — En 1934 la Société d'Excursions Scientifiques (Archéologie et Préhistoire) de Paris venait dans la Marne, assistait aux fouilles d'un cimetière mérovingien à Aulnizeux, de fonds de cabanes à Normée et visitait les collections archéologiques de notre camarade Brisson.

Au mois d'avril 1935, la même société nous faisait part de son désir d'organiser une excursion pour assister à des fouilles sur l'époque néolithique. Les organisateurs comptaient sur nous pour préparer l'ouverture d'un nouvel hypogée. L'itinéraire comprenait la visite du Musée de Châlons ; la pose d'une plaque commémorative en l'honneur des premiers archéologues et fouilleurs marnais ; la visite du Musée archéologique de Villevenard et des grottes départementales et enfin l'ouverture d'une grotte néolithique nouvelle.

Nous localisâmes nos recherches aux environs immédiats de la grotte que nous avons explorée au mois de mars dernier, certains que cette pente recelait toute une « station » de ces hypogées.

Malgré tous nos efforts, malgré les sondages répétés opérés avec la collaboration de Brisson et d'un de ses amis, M. Benoit, nous ne découvrîmes aucun indice. Nous nous voyions déjà dans l'impossibilité de satisfaire la curiosité de nos futurs visiteurs lorsque le hasard nous mit en présence de ce que nous cherchions depuis un mois.

Examinant à la jumelle la pente de terrain crayeux nous reconnûmes dans un blé, une pousse plus verte et plus forte (phénomène de capillarité). Cette pousse, plus longue que large, avait exactement l'orientation habituelle des couloirs de grottes. L'endroit, exploré à la sonde, nous donna la presque certitude que nos recherches allaient être couronnées de succès, notre tige

d'acier nous déterminait un couloir et rencontrait des pierres qui avaient certainement été apportées dans ce terrain.

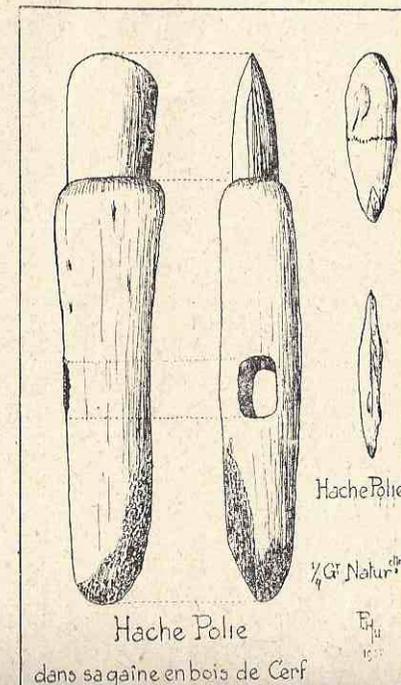
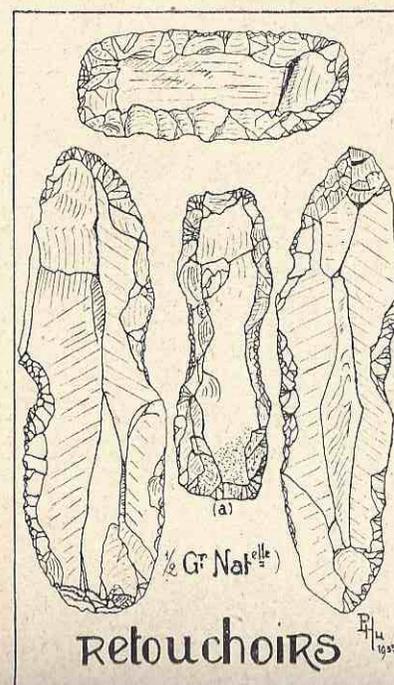
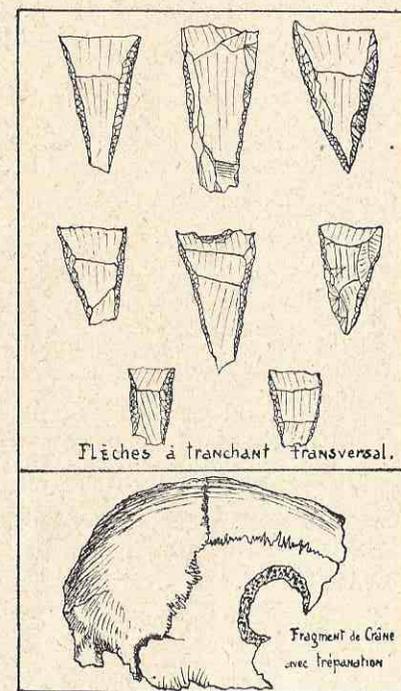
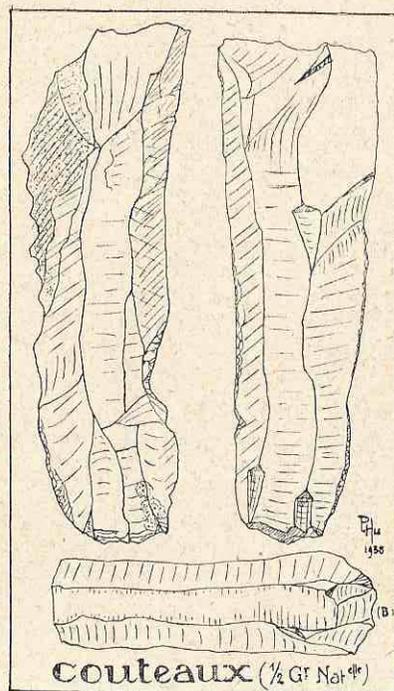
Le 15 juin, veille de l'excursion, nous commençons nos travaux de terrassement. Nous descendîmes à 3 mètres de profondeur, comptant arriver sur l'entrée de la chambre sépulcrale. Hélas ! nous nous trouvions sur la paroi du fond de la grotte et nous dûmes reconnaître que l'hypogée était complètement effondré et que des blaireaux y avaient établi leur demeure et bouleversé tous les squelettes. A 4 m. 50 de profondeur, nous trouvions le fond de la grotte. Nous dûmes remonter plus de 50 m³ de terre pour l'explorer complètement.

2. - *Situations.* — Cette grotte est située sur le même versant que celle découverte en mars dernier, à 140 mètres plus au nord

Lieudit : La Pente du Moulin ; commune de Villevenard ; Section B. 1774 et 1774 p. ; propriétaires MM. Vallat Georges et Jacquesson Maurice.

3. - *Le couloir et la grotte.* — Le couloir prend naissance à 7 mètres environ au sud de l'entrée pour descendre à une profondeur de 4 m. 50. Il est rempli de la terre cendreuse habituelle au sein de laquelle se trouvent de nombreuses pierres de grosseurs différentes : meulières, grès. Plus d'un mètre cube de ces pierres ont été extraites. Vers le centre du couloir 3 larges pierres plates posées obliquement l'une contre l'autre remplacent vraisemblablement les dalles de grès qu'on trouve ordinairement dans la plupart des couloirs. L'entrée proprement dite de la grotte est obstruée par un mur de pierres sèches qui s'élève jusqu'à près d'un mètre au-dessus de la partie supérieure de cette entrée. Notons également, dans la terre du couloir, la présence d'un os de bœuf présentant des stries (traces de décarnisation) et sur la surface duquel des lamelles osseuses ont été éclatées.

Comme la précédente, la grotte ne possède pas d'antégrotte. On y accède par une entrée longue de 70 cm. large de 60 cm. et haute de 80 cm. environ. Le sol de la grotte se trouve à 0 m. 40 en contrebas de l'entrée. Une allée centrale va jusqu'au fond. De chaque côté de cette allée, deux banquettes ont été ménagées, de 1 m. 20 de large et surélevées de 15 cm. La grotte mesure 3 m. 20 de long sur 2 m. 80 de large. Les angles en sont arrondis. De chaque côté de l'entrée, à l'intérieur, deux contreforts taillés dans



la craie mesurent respectivement : celui de gauche 30 cm. × 20 cm. ; celui de droite 30 cm. × 10 cm.

Un conduit creusé par les blaireaux pénètre dans la grotte à la partie supérieure de la paroi du fond, à gauche. Un second remonte à la surface, à droite de l'entrée, après avoir contourné le mur de fermeture. La partie supérieure des parois, de nombreux blocs de craie provenant de l'effondrement portent les marques des griffes des blaireaux dont les ossements et un crâne ont été retrouvés dans la grotte.

4. - *Les inhumés.* — Au fond de la grotte, étendu sur la banquette gauche un squelette présente toutes ses relations anatomiques. Les os, notamment le crâne, sont malheureusement brisés par l'effondrement de la voûte. Cet inhumé, un homme, est étendu suivant l'axe longitudinal de la grotte, la tête vers l'entrée, les pieds au fond. Les bras sont repliés, la main droite ramenée vers l'épaule, la main gauche vers la partie supérieure de la poitrine, vers le cou.

Au dessus du genou gauche, le long du fémur 12 pointes de flèches à tranchant transversal, en un petit amas. A gauche du bassin, un retouchoir en silex fortement hydraté (A). Au bassin, entre les fémurs, un couteau de silex (B). Enfin derrière la tête, le tranchant vers l'entrée, une magnifique hache polie dans sa gaine en corne de cerf, d'une longueur totale (gaine et hache) de 20 cm. (*fig.*). Aux pieds, une perle de collier en calcaire dur. La présence de cette perle, à cet endroit, peut s'expliquer par le travail souterrain des blaireaux. Peut-être appartenait-elle à l'un des inhumés dont nous allons avoir l'occasion de parler et a-t-elle glissé entre les blocs effondrés de la voûte, jusqu'au fond de la grotte, avec pieds du squelette.

A 1 m. 20 au dessus du sol de la grotte, se trouve toute une couche d'ossements épars, au milieu de l'humus noirâtre formé par la décomposition des corps. Ces ossements placés sur les blocs provenant de l'effondrement de la voûte ont été copieusement remués par les blaireaux et il n'est pas une partie du corps qui présente de relations anatomiques quelconques. Au milieu de cet enchevêtrement d'ossements, nous avons recueilli :

- 8 pointes de flèches à tranchant transversal ;
- 2 couteaux ;
- 3 retouchoirs ;

- 1 petite hache polie présentant des traces d'emmanchure ;
- 1 fragment de manche d'outil en corne de cerf ;
- 1 corne de cerf ;
- 1 fragment de calotte crânienne présentant une trépanation.

Voici le résultat de nos observations et constatations, au sujet de la présence de ces ossements à plus d'un mètre au-dessus du niveau du sol de la grotte :

Les néolithiques creusèrent dans la craie de médiocre qualité de la pente, une chambre sépulcrale. Un premier corps y fut déposé sur la banquette gauche. Un premier effondrement, intéressant une forte épaisseur de la voûte se produisit, ensevelissant le premier corps (le seul qui soit en place) et empêchant de garnir la banquette de droite. Ce premier éboulement partiel détermina une cavité à un niveau supérieur, cavité que les néolithiques résolurent d'utiliser. Ils agrandirent en hauteur l'entrée de la grotte et introduisirent, sur la couche de blocs tombés de la voûte, d'autres corps. Puis les blaireaux creusèrent leurs galeries jusqu'à la chambre et y établirent leur demeure. Ils bouleversèrent tous les corps et leurs incessants travaux amenèrent un nouvel effondrement qui ensevelit à nouveau les inhumés et l'un des animaux dont le crâne et les ossements furent retrouvés.

ROLAND, HU.

Sépultures Gauloises de Corroy (Marne)

Au moins d'août 1934, Monsieur Bouchon, agent technique chargé de la révision des propriétés foncières de la commune de Corroy (Marne) me signalait les découvertes qui avaient été faites, quelques années auparavant, sur divers points du territoire de cette commune.

Les habitants de Corroy, exploitant pour leurs besoins, des bancs de sable qui forment, non loin de la rivière, de petits mon-

ticules avaient, en effet, exhumé des objets d'origine gauloise : trois torques, quatre bracelets et une fibule en bronze. J'ai pu d'ailleurs, acquérir ces bijoux.

En compagnie de nos collègues A. Loppin et E. Benoît, et d'un ami, H. Laurain, de Corroy, nous effectuâmes des recherches aux endroits indiqués, recherches couronnées de succès.

I. Lieu-dit « Au-dessus des Roseaux ».

Ce premier emplacement avait déjà donné, antérieurement à nos travaux, trois ou quatre tombes. Dans la première, on avait recueilli un beau torques (fig. 1), deux bracelets et une fibule de bronze; la seconde avait donné un torques (fig. 2) et deux bracelets de bronze; enfin, dans la troisième, on avait trouvé une épée de fer qui ne fut pas conservée.

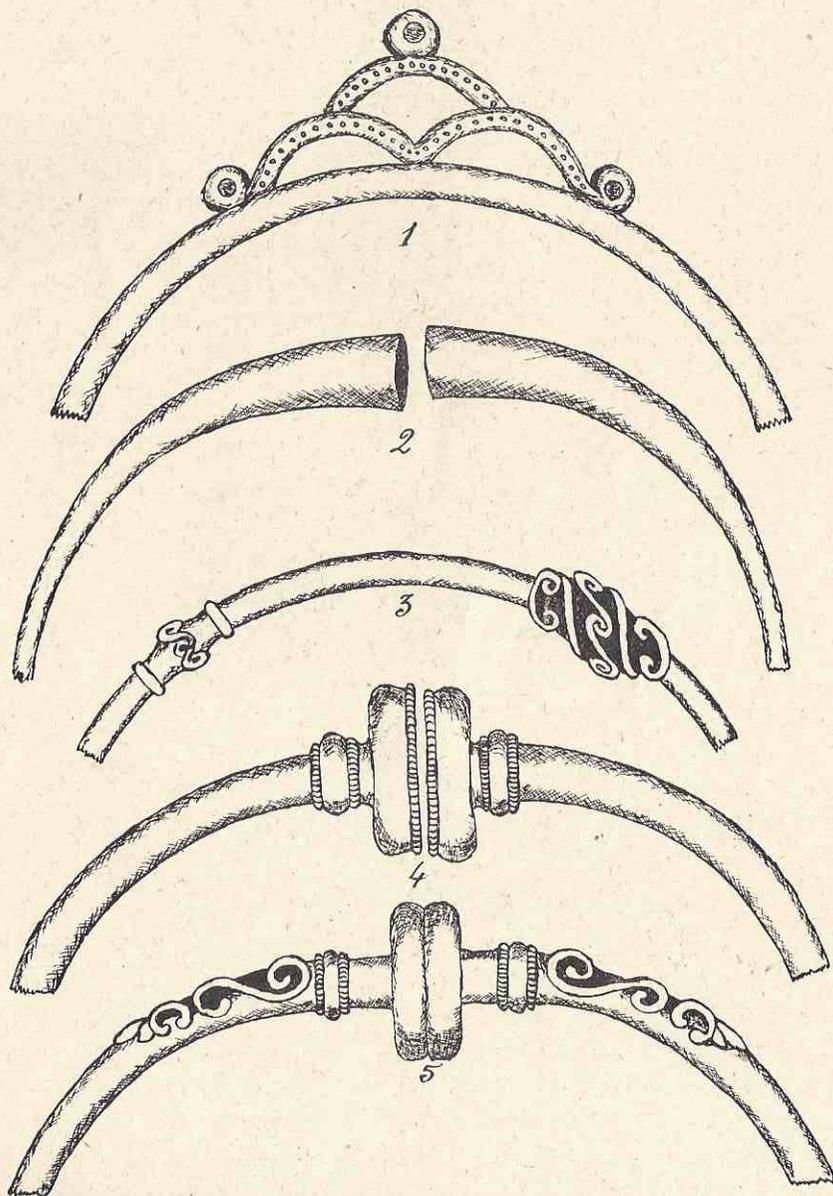
N° 1. — Sépulture d'homme de très forte taille. Profondeur 1^m 50, longueur 2^m 40, largeur 0^m 80. Orientation : nord-sud. Près du tibia droit : une fibule en fer. Le long du corps, à droite, la poignée à hauteur de la poitrine, une belle épée de 0^m 80 de long avec bouterolle ajourée. Sur le fourreau, traces d'étoffe grossière. Près de la poignée, trois anneaux de suspension en bronze. Près de l'épaule gauche, un fer de javelot de 15^{cm} 5 de long, dont la base de la douille est ornée de deux cabochons de corail.

N° 2. — Sépulture d'adulte. Profondeur 0^m 80. Longueur 2^m 40. Largeur 0^m 60. Orientation : nord-ouest - sud-est. Sans mobilier.

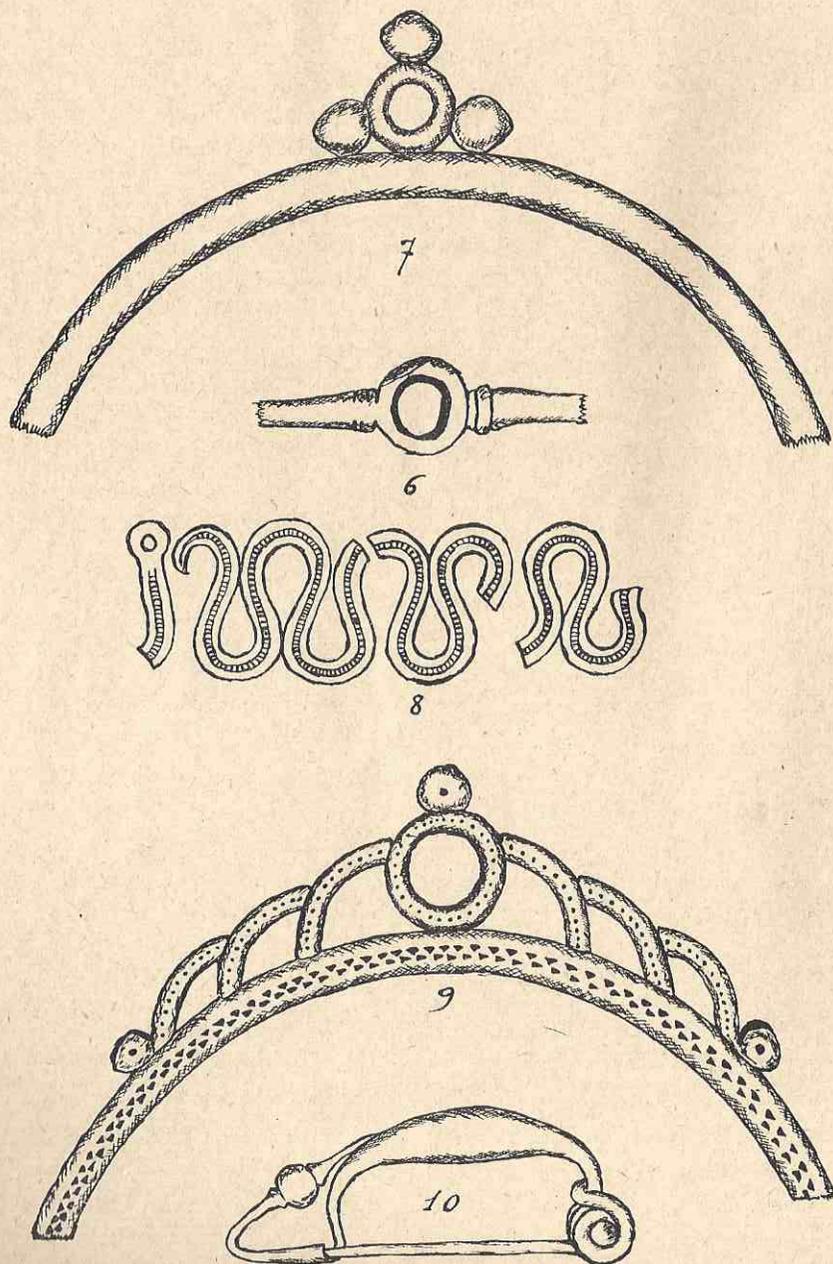
N° 3. — Sépulture de femme. Profondeur 1^m 20. Longueur 2^m 40. Largeur 0^m 90. Orientation : nord-sud. Au poignet gauche, un gros bracelet de bronze formé d'une tige unie et soudée. Sur la poitrine trois fibules de fer.

N° 4. — Sépulture d'adulte. Profondeur 1^m 20. Longueur 2^m. Largeur 0^m 80. Orientation : nord-sud. Tombe violée, les tibias en place. Dans la terre de remplissage, débris d'un fourreau d'épée en fer.

N° 5. — Sépulture d'adulte. Profondeur 0^m 30. Longueur 1^m 90. Largeur 0^m 70. Orientation, nord-sud. Sans mobilier. Dans une excavation située sous le bras droit se trouvait un vase incomplet et brisé renfermant des ossements incinérés.



Pour les figures 1 et 3 le motif décoratif est représenté trois fois sur chaque pièce.



Pour les figures 6 et 7 le motif décoratif est représenté trois fois sur chaque pièce.

N° 6. — Sépulture d'adulte. Profondeur 1^m 60. Longueur 2^m 20. Largeur 0^m 80. Orientation : nord-sud. Sur le bassin, neuf anneaux de ceinture en bronze ; sur la poitrine, une fibule de fer.

N° 7. — Sépulture d'adulte. Profondeur 1^m 30. Longueur 2^m 10. Largeur 0^m 80. Orientation : est-ouest. Sans mobilier.

Aux pieds, une sépulture d'enfant, à 0^m 60 de profondeur. Violée.

N° 8. — Sépulture de guerrier décapité. Profondeur 1^m 20. Longueur 2^m 40. Largeur 0^m 80. Orientation : nord-sud. Tibias disposés en croix. Sur la poitrine, le bassin et entre les fémurs, une épée de 0^m 75 de long avec bouterolle ajourée et trois anneaux de suspension en bronze. A la main gauche, une bague de bronze.

N° 9. — Sépulture de très jeune femme. Profondeur 1^m 80. Longueur 1^m 80. Largeur 0^m 90. Orientation : sud-ouest - nord-est. Au cou, un beau torques en bronze étamé (fig. 3) Sur le bassin, neuf anneaux de ceinture. Au poignet gauche un bracelet de bronze uni et soudé. A la main gauche, une bague de bronze.

N° 10. — Sépulture d'adulte. Profondeur 0^m 90. Longueur 1^m 80. Largeur 0^m 90. Orientation : nord-ouest - sud-est. Sur la poitrine, une fibule en fer. Sur le bassin, deux anneaux en fer. Au tibia gauche, un anneau de jambe en fer.

N° 11. — Sépulture d'enfant (10 à 12 ans). Profondeur 0^m 90. Longueur 1^m 10. Largeur 0^m 50. Orientation ouest-est. Sans mobilier.

II. Lieu-dit « Saint-Mard ».

Le second emplacement de tombes, lieu-dit « Saint-Mard », avait donné, avant nos travaux, un torques de bronze (fig. 4).

N° 12. — Sépulture de femme. Profondeur 0^m 80. Longueur 2^m. Largeur 0^m 70. Orientation : ouest-est. Au cou, un torques (fig. 5). Sur l'humérus gauche, une belle fibule en bronze. Au poignet gauche un bracelet en bronze (fig. 6).

N° 13. — Sépulture d'enfant. Profondeur 0^m 80. Longueur 1^m 60. Largeur 0^m 60. Orientation : ouest-est. Les ossements sont complètement décomposés. Mobilier : un torques (fig. 7).

N° 14. — Sépulture d'adulte intacte. Profondeur 1^m 10. Longueur 1^m 90. Largeur 0^m 50. Orientation : ouest-est. Sur la poi-

trine et le bras gauche, traces caractéristiques d'un objet en bronze (une fibule très probablement) qui n'a pas été retrouvé.

N° 15. — Sépulture de femme. Profondeur 0^m90. Largeur 0^m70. Longueur indéterminée, toute la partie antérieure de la tombe jusqu'au milieu de la poitrine ayant été détruite au cours de l'exploitation du sable (le torques précédemment mentionné fig. 4, provient à peu près sûrement de cette tombe). Au poignet gauche un bracelet de bronze à tige unie et ronde. Au poignet droit un autre bracelet de bronze incomplet et cassé (fig. 8).

N° 16. — Sépulture de femme. Profondeur 0^m80. Longueur 2^m30. Largeur 0^m75. Orientation : sud-nord. Sur l'humérus gauche, une fibule de bronze incomplète (la moitié du ressort et l'aiguille manquent). Au cou, un beau torques (fig. 9). Sur la poitrine une fibule de bronze. Une troisième fibule sur le sommet du crâne. Ces trois fibules, ainsi que celle provenant de la tombe n° 12 sont du même modèle (fig. 10).

N° 17. — Sépulture d'adulte. Profondeur 0^m60. Longueur 2^m10. Largeur 0^m80. Deux inhumations successives ont été faites dans cette fosse. Le premier inhumé portait à droite la moitié d'un bracelet de bronze ; à gauche, un second bracelet de bronze et une fibule de fer. Aucun mobilier n'accompagnait le second individu. Orientation : nord-sud.

N° 18. — Sépulture d'adulte. Profondeur 0^m35. Longueur 1^m80. Largeur 0^m60. Orientation : nord-sud. Fosse complètement violée, les tibias seuls étant en place. Sans mobilier.

Ces deux dernières tombes occupaient le centre d'un espace circulaire de 11 mètres de diamètre, entouré d'un fossé profond de 0^m80 et large d'autant.

Les deux lieux-dits : « Au-dessus des Roseaux » et « Saint-Mard » sont espacés d'environ quinze cents mètres. Nous ne sommes pas là, à proprement parler, en présence de véritables cimetières mais plutôt de groupes de quelques sépultures. Celles-ci, disséminées sur une surface assez considérable, ne nous ont pas permis d'en faire un relevé exact. Notons également que, de de l'autre côté de la rivière, lieu-dit « Le Pont-de-l'Île », Morel explora six tombes signalées dans la *Champagne souterraine*.

J'attire spécialement l'attention de mes collègues sur les formes des torques de Corroy, sur l'ornementation d'une lance

au moyen de cabochons de corail, sur le manque de poteries dans les tombes et sur la variété dans l'orientation des sépultures.

Cette contrée semble encore riche en vestiges archéologiques de toutes sortes. Aussi nous espérons pouvoir vous apporter un jour de nouveaux détails sur cette intéressante région.

A. BRISSON.

La station gallo-romaine du Tuilet est-elle l'emplacement de la Cité de BIBE ? Oui

(Notes complémentaires)

Depuis plusieurs années j'ai dû m'occuper tout spécialement de la géographie gallo-romaine d'une partie du Département de la Marne pour aider à dresser, sous la direction de M. A. Blanchet, représentant de l'Institut de France, l'*Atlas du Monde Romain*, section de la Gaule, *Forma Orbis Romani, Gallia*, élaboré par l'Union Académique Universelle⁽¹⁾.

Parmi toutes les questions posées à cette occasion, une des plus complexes est celle des voies de communication qui offre de grandes difficultés et pour la détermination exacte des grands chemins et de leurs sections mentionnés aux Itinéraires (Itinéraire d'Antonin, Table de Peutinger, milliaires, inscriptions diverses...), et, plus encore, pour fixer le tracé des voies secondaires, romaines ou romanisées.

Une des énigmes qui a longtemps mis en échec la sagacité des savants est celle de l'emplacement de *Bibe*. L'Itinéraire d'Antonin place cette station entre *Augustobona* (Troyes) et *Calagum* (Chailly,

(1) Il s'agit de pointer sur une carte au 1/200.000^e, qui sera complétée par une courte notice explicative et bibliographique, tous les vestiges romains connus. Aussi, je me permets de solliciter la collaboration de tous mes collègues pour me fournir quelques indications susceptibles de compléter les renseignements que je pourrais déjà posséder.

ou, suivant certains, Coulommiers), à XXVII l. gauloises de Troyes, soit, en chiffres ronds 60 kilomètres et à XXXI l. de Chailly, soit 69 kilomètres. D'autre part, la Table de Peutinger indique cette même station de *Bibe* sur la route de *Durocorter* (Reims) à Chailly, à XXII l. soit 49 kilomètres de Reims.

Ce sont là les quatre données essentielles du problème.

Bibe est donc le point de jonction des routes de Reims et de Troyes à Chailly, ou, si l'on veut, et ce qui revient au même, le point de bifurcation de la route de Chailly vers Reims et vers Troyes.

Mais où placer Bibe sur la carte ?

Rien dans la toponymie ne permet de le présumer. Actuellement, aucun nom de lieu, aucun lieudit ne semble présenter le moindre radical susceptible de donner naissance au vocable *Bibe*. Il faut donc nous en tenir strictement aux données et aux chiffres des Itinéraires, *en les prenant tels qu'ils sont*, au moins jusqu'à preuve évidente d'erreur, puis voir s'il n'est pas possible de les confirmer par des découvertes archéologiques ou autres.

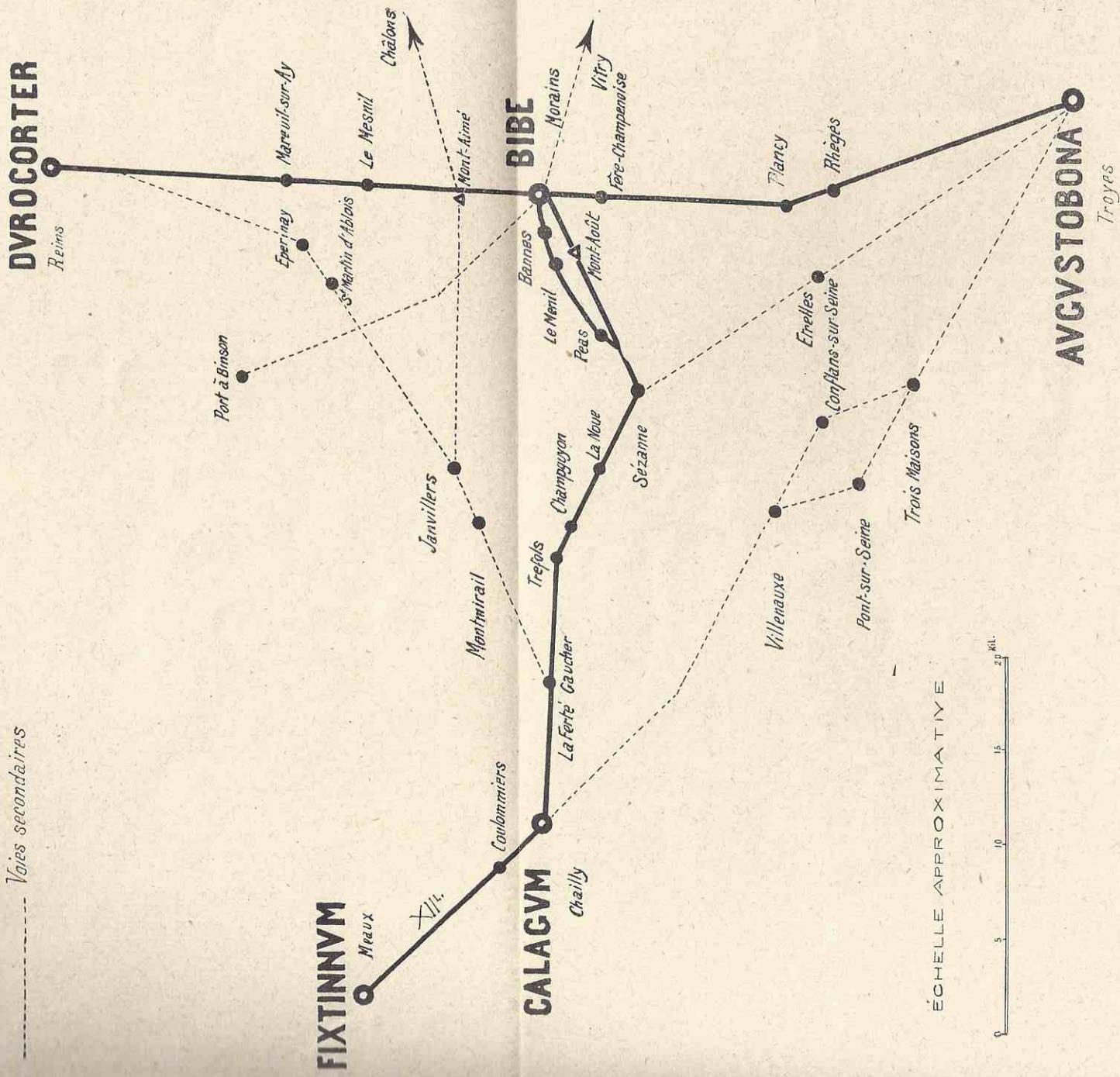
C'est ce que paraissent avoir oublié beaucoup de ceux qui se sont occupés de la question. Laissant ordinairement de côté un des éléments du problème, soit Reims-Bibe, soit Troyes-Bibe, ils n'ont discuté que sur les rapports Troyes-Bibe, et Bibe-Chailly ou Reims-Bibe et Bibe-Chailly. Au lieu de simplifier la question, ils la compliquaient, car ils étaient enclins à rechercher une route directe et, dès lors, à resserrer les distances, à transformer les lieues en milles, à choisir *à priori* parmi les variantes des Itinéraires les lectures donnant les distances les plus faibles.

Ainsi, d'Ainville songeait certainement à la Table de Peutinger et à Reims-Bibe, sans se préoccuper de Troyes, qui plaçait Bibe à Saint-Martin-d'Ablois, à environ 35 kilomètres de Reims et à 62 de Chailly, chiffres insuffisants dans les deux cas. Et Bibe à Saint-Martin-d'Ablois reporte Troyes à 80 kilomètres de là.

Walkenaer, au contraire, paraît surtout préoccupé de la voie Troyes-Bibe-Chailly. Pour resserrer ses distances, il transforme les lieues en milles et situe Bibe à Conflans-sur-Seine. Or, Conflans est à 42 kilomètres de Troyes au lieu de 40 que donneraient XXVII milles, et de Conflans à Chailly, il y en a 50 au lieu de 46 d'après le calcul de Walkenaer. Transformer les lieues en

Croquis pour l'étude de l'emplacement de **BIBE**

— Voies des Itinéraires
- - - Voies secondaires



milles sans pour cela faire mieux concorder les distances, est insuffisant pour emporter la conviction, d'autant plus, surtout, qu'alors Reims serait à 90 kilomètres de Bibe, soit XL lieues ou LX milles.

Avec la même préoccupation Troyes-Bibe-Chailly, Savy, dans son « Etudes sur les voies romaines dans le Département de la Marne » simplifie encore les données. Conservant d'abord entre Troyes et Bibe qu'il situe à Sézanne, les XXVII l. de l'Itinéraire et qui correspondent à peu près à la distance réelle, il transforme, entre Sézanne et Chailly les XXXI l. en XXXI m. Dans ces conditions, cela cadre, mais de quel droit, dans une même énumération de distances lire arbitrairement tantôt lieues, tantôt milles ? Cela seul suffit à faire repousser la démonstration. Et Reims serait encore à XXXII l. ou XLVIII m. de Bibe.

C'est toujours cette même pensée Troyes-Bibe-Chailly qui influença la Commission du *Dictionnaire Archéologique de la Gaule*. Adoptant, avec de sages réserves cependant, l'hypothèse d'A. Bertrand, la Commission opinait pour Pont-sur-Seine. « L'étude de cette voie, aujourd'hui bien déterminée sur le terrain, a conduit la Commission à placer Bibe à Pont-sur-Seine, passage de la Seine qui remonte à une haute antiquité et qui est, comme le veut la Table, à XXII l. gauloises d'*Augustobona*. Malheureusement, le chiffre suivant ne se trouve plus exact dans cette hypothèse. Il peut donc y avoir encore doute sur l'emplacement de Bibe ». Une première mesure qui n'est exacte qu'à la condition de choisir une lecture peu sûre « XXII l. » et une seconde qui n'est plus exacte « dans cette hypothèse », cela semble en effet suffisant pour avoir au moins un doute sur l'affirmation de la Commission. Et Reims s'éloigne d'au moins XL l. de Bibe.

A. Longnon s'est certainement préoccupé de faire cadrer les distances Reims-Bibe-Chailly, mais sans oublier que Bibe est sur la route de Reims à Troyes. Approchant très près de la vérité, il plaçait Bibe « un peu au-dessous de Bergères-les-Vertus et au pied du fameux Mont-Aimé », au croisement de la voie romaine qu'il croyait reconnaître entre Meaux et Châlons par Montmirail et celle qui, venant de Reims, « passait ensuite à Morains et Fère-Champenoise ». La distance Bibe-Chailly prise alors sur deux droites se couvant à Montmirail concordait presque avec celle de

la Table, mais il y avait encore, par défaut, une erreur de quelques kilomètres pour celle de Bibe-Reims qui n'était que de XX l. au lieu de XXII, erreur qui se répercutait par excès pour celle de Bibe-Troyes. Malgré tout, A. Longnon avait aiguillé sur la bonne voie en recherchant Bibe sur la route de Reims à Troyes.

Ne serait-on pas arrivé plus tôt à un résultat satisfaisant si on avait commencé par le commencement, par prendre comme point de départ de la solution les distances des Itinéraires : Reims-Bibe, XXII l. ; Troyes-Bibe, XXVII l., Chailly-Bibe, XXXI l., puis, à l'aide de ces chiffres, par tracer le lieu géométrique, ou plutôt ce que j'oserai appeler le lieu géométrique, car dans le cas présent ce serait non pas une ligne mais un plan renfermant nécessairement le point susceptible d'être identifié avec Bibe à l'exclusion de tout autre ?

Ce plan est nécessairement limité par le recoupement de trois arcs de cercles ayant respectivement pour centre Reims, Troyes et Chailly, et pour rayon les distances Reims-Bibe, Troyes-Bibe et Chailly-Bibe. Remarquons tout de suite que seules les distances généralement admises, celles que nous avons données, permettent des recoupements. Nous éliminerons donc immédiatement la lecture XXII l. entre Troyes et Bibe et les transformations de lieues en milles de certains auteurs.

Mais avant de tracer ces cercles, il faut se rappeler que dans leur ensemble les grands chemins se distinguent par leur tracé rectiligne. En admettant, *à priori*, ce tracé rectiligne de nos routes, nous pécherons par excès ; le plan qui en résultera sera plus étendu, mais nous risquerons moins de passer à côté du point cherché. Nous étendrons encore ce plan en élevant à l'unité supérieure les distances données, car il faut se souvenir que les Itinéraires portent ces distances en chiffres ronds. Ainsi, la distance Troyes-Bibe XXVII l. peut aussi bien être XXVI l. 1/2 que XXVII l. 1/2. Comme nous ignorons de plus, en général, le vrai point de départ à partir duquel les distances sont décomptées, centre ou sortie des villes, il y a là une cause d'erreur que nous éliminerons en relevant ainsi ces chiffres, respectivement à 51, 62 et 71 kilomètres.

Quel plan déterminent les trois arcs de cercles tracés dans ces conditions ?

Le plan déterminé est un triangle presque régulier aux côtés légèrement curviligne ayant une base de 6 k. 1/2 orientée à peu près nord-sud et passant par le centre du village de Clamanges, et une hauteur de 17 k. Son sommet est à 2 k. à l'ouest-sud ouest de Coizard. Nécessairement, il renferme Bibe. Mais il faut éliminer toutes sa partie occidentale qui se confond avec les marais de Saint-Gond. Nos recherches seront donc limitées aux territoires de Colligny, Morains, Pierre-Morains, Ecury-le-Repos, Clamanges et Normée, mais, *à priori*, plutôt vers le centre de ce plan, puisque nous avons calculé les distances à leur maximum.

Or, fait remarquable, au tiers de la hauteur de ce triangle et sur la médiane descendant du sommet, donc bien à son centre, à quelques cents mètres près, se trouve le croisement de plusieurs voies antiques dont celles de Reims à Troyes, de Port-à-Binson à Vitry, à un endroit qui a livré de nombreux vestiges gallo-romains, au lieu dit *le Tuilet*, à quelques cents mètres au nord de Morains, Canton de Vertus (Moreins, Morain, racine *Mocra*, aux sources du Petit-Morin. *Aqua de Moreins, Ripparia de Morains*) et à 4 ou 5 km. du point indiqué par Longnon.

Vers 1820, Liénard, dans les notes qu'il a laissées à la Bibliothèque municipale de Châlons, signalait déjà la découverte à Morains de sépultures gallo-romaines, d'une statuette en bronze, de vases. Plus tard, lors de la construction de la voie ferrée d'Epernay à Romilly, les travaux y avaient coupé un emplacement où abondaient les traces d'occupation de la même époque. Puis l'abbé Chevalier notait la découverte de substructions de même date au lieu dit le Tuilet. En 1897, l'abbé Millard qui connaissait parfaitement toute cette région des marais de Saint-Gond, enregistrait dans son *Histoire de Sézanne* l'opinion qui commençait à se faire jour que « Morains serait décidément l'ancienne ville nommée *Bibe* sur la carte de Peutinger », et que ce serait de là que serait partie la route dont le tracé est marqué sur plusieurs cartes entre Bannes et Fère-Champenoise et qui se serait dirigée vers Provins par Sézanne.

Depuis, les études très poussées de M. L. Aubert, d'Avize, sur le tracé de la voie de Reims à Troyes aboutissaient aussi à cette même conclusion qu'il fallait placer Bibe plus au sud que ne l'avait fait Longnon, précisément là où quelques années plus tard

les fouilles exécutées par M. Brisson allaient révéler toute l'importance de cette station gallo-romaine du Tuilet.

Aussi, à cette question que posaient, tout en fournissant les éléments de la réponse, MM. Aubert et Brisson dans le No d'octobre-décembre 1931 du *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* : « La station gallo-romaine du Tuilet est-elle l'emplacement de la cité de Bibe ? », il faut, sans aucune hésitation répondre : OUI. La situation géométrique de cette station ; sa position sur la route de Troyes à Reims, à XXII l. de Reims comme l'exige la Table de Peutinger ; les relevés de M. Aubert et les remarquables travaux de M. Brisson révélant au même lieu une station gallo-romaine importante et couronnant les découvertes antérieures : tout cela suffit à écarter tout doute.

Mais, même si besoin en était, cette conclusion serait encore renforcée par l'étude des distances mêmes des Itinéraires, étude qui suffirait à elle seule, par suite des concordances parfaites, à nous faire accepter l'identification de Morains-le-Tuilet avec l'ancienne Bibe.

De Reims au Tuilet nous comptons légèrement moins de 50 kilomètres qui correspondent aux XXII l. de la Table de Peutinger. De Troyes au même point, par la voie Rhèges et Fère-Champenoise, il y a environ 60 kilomètres soit les XXVII l. de l'Itinéraire. Tout concorde donc bien. Mais la difficulté apparaît quand il s'agit de relier Chailly à Bibe-Morains. La ligne directe qui unit les deux points, passe par les marais de Saint-Gond. Il faut donc chercher la voie de jonction soit au nord soit au sud de ces marais.

C'est au nord que Longnon avait cru la trouver, passant par Montmirail par une route qui aurait relié directement Meaux à Châlons et qui se confondrait à peu près avec la route nationale actuelle n° 33. Mais si l'existence d'une communication ancienne entre ces deux villes est vraisemblable, rien jusqu'ici ne permet de l'affirmer, du moins par ce tracé. De plus on ne voit pas pourquoi une route venant de Reims, du nord, à Bibe aurait dû rebrousser chemin jusqu'au pied du Mont-Aimé pour reprendre la direction de Chailly, allongeant ainsi l'itinéraire de deux lieues environ. Cela n'est pas non plus vraisemblable en établissant le raccordement par le raccourci qu'offrait le chemin de Vitry à

Châtillon en contournant les deux bras du marais à Colligny et à Vert-la-Gravelle. La distance, cependant, dans ce cas serait à peu près exacte, environ 70 kilomètres. Toute autre route au nord serait sensiblement plus longue, à moins d'en envisager une qui de Vert-la-Gravelle rejoindrait directement vers Champguyon ou Tréfols celle dont nous allons parler plus loin. Mais absolument rien ne permet de soupçonner une telle voie. Un raccordement par le Pont de Saint-Prix n'est pas plus plausible. De plus, il allongerait encore les distances.

C'est donc au sud qu'il faut chercher. Mais là, nous sommes plus heureux. Nous trouvons d'abord la grande et vieille voie de communication entre Paris et Meaux et les audelà vers Saint-Dizier, Joinville, Arcis, Troyes. Par Chailly, la Ferté-Gaucher, Tréfols, Champguyon, la Noue, elle venait bifurquer à Sézanne, à 46 kilomètres de Chailly. Elle porte encore le nom de *voie romaine* sur plusieurs points de son parcours. Elle était mentionnée en 1552 dans le *Guide des Chemins de France* de Charles Estienne. Jusqu'au XIX^e S., elle était considérée comme la grande route de Paris à Saint-Dizier. De Sézanne partaient deux autres bifurcations qui, toutes deux, allaient aboutir au même point, à l'extrémité sud-est des marais de Saint-Gond, précisément aux environs immédiats de Morains ; l'une, peut-être plus ancienne et qui semble être, au sud de la Marne, la continuation de la *Voie de Barbarie*, par Péas, le Ménil et Bannes ; l'autre passant entre Péas et Saint-Loup, empruntant, au sud du Mont Août, le tracé que porte encore d'anciennes cartes, pour rejoindre Morains et continuer probablement sur Châlons.

Chacune de ces bifurcations, de Sézanne au Tuilet, a une longueur approximative de 24 kilomètres qui ajoutés au 46 qui séparent Chailly de Sézanne représentent les XXXI l. de l'Itinéraire d'Antonin et de la Table de Peutinger.

La concordance est donc aussi parfaite qu'on peut le désirer. Ajoutée aux autres preuves déjà données, elle ne peut laisser aucun doute sur le bien fondé de l'identification de Bibe avec Morains-le-Tuilet.

Elle permet encore d'affirmer que *Calagum* est bien Chailly et non pas Coulommiers. Autrement *Calagum* ne serait plus qu'à X l. de Meaux et non à XII comme l'exigent les documents

Cette voie *Calagum-Bibe* aboutissait à un important carrefour. Là se croisaient les voies de Reims à Troyes, de Châtillon à Vitry, la voie de Barbarie et probablement un prolongement vers Châlons du *Calagum-Bibe*.

Une dernière question se pose. Que signifie ce vocable *Bibe*? C'est sans doute aux celtisants à répondre. Je l'ai dit plus haut, rien dans la toponymie locale ne permet la moindre hypothèse. Mais il est probable qu'il existe un rapport entre ce vocable et la source du *Mocra* et les marais qu'elle engendre, ce pays des eaux au milieu des plaines arides de la Champagne. Faudrait-il y retrouver le radical *Beb*, de *Beber*, castor, comme on le rencontre si souvent au bord des eaux de la Gaule, des nombreuses *Bièvres*? Sans oser le nier, M. Dauzat ne le pense pourtant pas. Alors, se trouve-t-on en présence d'une invite à se rafraîchir à l'auberge du carrefour? *Bibe*! Bois un coup! On ne connaît rien de tel, mais cela ne paraît pas invraisemblable et ne serait pas plus surprenant, après tout, que le nom de la station saharienne Bidon V.

ABBÉ FAVRET.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Liste des Membres de la S. A. C.....	53
Procès-Verbal de la Séance du 1 ^{er} Décembre 1935.	59
Démarches et manifestations de l'année 1935 (G. Dupuis)	63
Découverte d'une grotte funéraire néolithique à Villevenard (A. Roland et P. Hu)... ..	66
Cimetière Gaulois de « La Fin d'Ecury » (A. Brisson)...	72
Lance ajourée de La Croix-de-Cour à Villevenard.....	79
Fouilles d'une nouvelle grotte néolithique à Villevenard (Roland et Hu)... ..	81
Sépultures gauloises de Corroy (A. Brisson)	85
La station gallo-romaine du Tuilet est-elle l'emplacement de la cité de Bibe? Oui! (Abbé Favret).....	91

TABLE DES GRAVURES

Grotte néolithique de Villevenard (plan et élévation)....	68
Grotte néolithique de Villevenard (outillage, perles, pendents)	69
Cimetière gaulois de « La Fin d'Ecury » (plan).....	73
d° d° (sépultures) ...	74-75
d° d° (vases, fibule)..	77
d° d° (fers de lance) .	78
Lance ajourée de Villevenard.....	80
Couteaux, flèches, crâne, retouchoirs, hache polie (grotte effondrée de Villevenard).....	83
Torques (Sépultures gauloises de Corroy).....	87
Torques, bracelets, fibule (Sépultures gauloises de Corroy)	88
Carte pour l'étude de l'emplacement de Bibe.....	H. T.

Le Gérant : P. SAVY.